



## USAGES DE DROGUES ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

UNE ÉTUDE SUR LA PARTICIPATION D'ORGANISATIONS DE  
CONSOMMATEURS DE DROGUES À LA CONCEPTION DE  
POLITIQUES DE DROGUES DANS LE CADRE LOCAL ET  
EUROPÉEN.

RAPPORT FINAL Anvers, février 2009



**Coalition européenne pour des politiques justes et efficaces en  
matière de drogues (ENCOD)**

Lange Lozanastraat 14, 2018 Anvers, Belgique

Téléphone: +32 (0) 3 293 0886 / Portable: +32 (0) 495 122644

email: [office@encod.org](mailto:office@encod.org) / [www.encod.org](http://www.encod.org)

Chers lectrices et lecteurs,

Nous vous présentons le rapport de l'étude sur la participation  
des associations de personnes consommatrices de drogues dans  
l'élaboration et l'application des politiques qui les concernent  
directement : les politiques des drogues.

L'étude a analysé cette participation au niveau local (les Plans de Toxicomanie de la Communauté Autonome du Pays Basque), en Espagne, et au niveau européen (les Plans d'Action en matière de Drogues de l'Union Européenne).

Il a été élaboré entre octobre 2008 et avril 2009, par la Coalition Européenne pour des Politiques de Drogues Justes et Efficaces (ENCOD), en collaboration avec plusieurs de ses partenaires au Pays Basque : Ganjazz, Ekimen 2000 et Iker Giraldo Cuadrado, et en Espagne : FAC et FAUDAS.

Nous voulons exprimer notre gratitude à toutes les personnes consommatrices de drogues, représentants d'organisations de consommateurs de drogues, travailleurs de la santé et experts qui ont consacré leur temps et leur énergie à cette étude. Plus spécialement les personnes qui ont rendu ce projet possible :

–Carmen Vicioso y Ana Pertika: pour nous assurer que nous pouvions le faire (et même plus que nous) et nous soutenir;

–Iker Val e Iker Giraldo Cuadrado: membres et amis qui se sont appropriés l'idée depuis le début et qui l'ont matérialisée;

–Xabier Arana e Iñaki Márkez: pour apporter le savoir académique associé à l'expérience des mouvements sociaux et pour nous avoir démontré que la participation aux recherches des usagers n'est pas seulement possible mais aussi nécessaire;

–Alessandra Viazzi, Alun Buffrey, Andria EfthimiouMordaunt, Antonio Escobar,, Arantza Maira Vidal, Arild Knutsen, Christine Kluge, Eliot Ross Albert, Emily (UISCE), Erin O'Mara, Jose Afuera, Leonardo Esteve, Marisa Fernandez, Martín Barriuso, Miguel Angel Ruiz, Naiara Artola, Nanna Godfredsen, Nora Navarro, Oscar Parés,

Paulo Azkue, Pedro Quesada, Udiarriaga García Uribe, Willemijn Los y Xavier Pretel pour nous avoir apporté leur soutien, leur connaissance et leur disponibilité à remplir les questionnaires, à offrir des interviews, à participer à l'atelier de Murguia, pour apporter des contacts ou tout à la fois;

–Astrid Forschner pour sa capacité et sa disponibilité dans l'assistance de la recherche;

–Alain Ape, Ibai Miranda, Iratxe, Ixone, Joseba qui ont contribué à la bonne organisation de l'atelier de Murguia;

–Mikeldi de Diego pour avoir enregistré nos discussions et interviews à Murguia avec un humour digne d'éloge;

– Susana Fernández Oliván, Paula M. Terán y Mariela Barkero, des femmes capables de traduire dans les conditions les plus difficiles.

Nous voulons aussi exprimer notre gratitude à la Direction de Drogodependencias du Gouvernement Basque pour nous offrir cette opportunité.

Nous espérons que ce rapport vous paraisse intéressant et qu'il soit utile à l'amélioration du dialogue entre les autorités et les consommateurs de drogues, et que ce dialogue contribue à mettre en marche des politiques des drogues plus justes et plus efficaces.

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

Au nom d'ENCOD,  
Virginia Montañés Sánchez  
Presidente

## **PLAN:**

### **ANALYSE, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LA CAPACITÉ D'INCIDENCE DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS DE DROGUES DANS LA CONCEPTION ET L'ÉLABORATION DES POLITIQUES DES DROGUES.**

<b>SUR L'ÉTUDE</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE</b>	<b>7</b>
<b>CONCLUSIONS</b>	<b>18</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>23</b>
<b>DERNIÈRES OBSERVATIONS</b>	<b>31</b>
<b>ADRESSES DES CONTACTS</b>	<b>32</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>39</b>

## Sur l'étude

La participation des mouvements sociaux dans le débat politique sur les drogues est un sujet de grand intérêt pour ENCOD depuis sa fondation. La Coalition a pris part à toutes les tentatives entamées depuis les différentes institutions de l'Union Europe par établir un processus de dialogue avec la société civile sur les drogues.

Depuis les institutions politiques, on a aussi pris conscience au fil des années de l'importance de donner la parole à la population qui vit la réalité quotidienne du phénomène des drogues.

Toutefois, il reste encore un long chemin à parcourir pour que ce dialogue soit noué des deux côtés. Pour préparer ce chemin, l'Assemblée Générale d'ENCOD a décidé en juin 2008 d'entamer une recherche sur la participation des organisations de personnes concernées par les drogues dans le dialogue politique.

## Objectifs

L'étude avait quatre objectifs :

- Analyser les possibilités réelles qu'ont les organisations formées par des personnes consommatrices de drogues(1) de prendre part au débat politique, en général, et à la conception et à l'application des plans d'action en particulier.
- Analyser la capacité des organisations de personnes consommatrices de drogues au moment d'influencer le débat politique et identifier ses difficultés quant à son incidence.
- Élaborer une série de recommandations visant à améliorer les possibilités de participation des associations et des groupes de personnes consommatrices dans le débat sur les drogues, tant au niveau du Pays Basque qu'au niveau de l'Union Européenne.
- Articuler une participation coordonnée des membres d'ENCOD dans les différents forums sur les drogues (au niveau local du Pays Basque et au niveau de l'UE)

## Méthodologie

Pour répondre aux objectifs proposés dans la recherche, ont été mis en œuvre deux outils de recherche : un questionnaire et l'outil de qualité *DAFO*.

## Questionnaire

Le 20 octobre 2008 on a envoyé un questionnaire à des dizaines d'organisations de consommateurs(2) de drogues en Europe. Il a été aussi publié sur le site web de ENCOD. Pendant le Jour International des Consommateurs de Drogues qui a eu lieu à Copenhague, au Danemark, du 31 octobre au 2 novembre, nous avons interviewé plusieurs participants, suivant la méthodologie de entrevue semi-structurée, avec l'aide d'un questionnaire.

---

2) Texte du questionnaire dans l'annexe2

Les 35 organisations suivantes ont répondu au questionnaire :

Réseaux internationaux : ENCOD, INPUD

Allemagne : Akzept

Danemark: Brugerforeningen

France: Techno +

Hollande: Adviesburo Drugs

Irlande: UISCE

Norvège: Foreningen for Human Narkotikapolitik

Nouvelle Zélande: Green Cross

Royaume-Uni: Black Poppy, John Mordaunt Trust, Legalise Cannabis Alliance, Legalise Cannabis Campaign (Ecosse)

Espagne: Almadia, AMEC, Asaupam, Association Volver a la Vida, Association DESAL, Association JOMAD, Ayuda al Toxicómano

Nueva Ilusión, ARSECSE, Association Minera de Ayuda a

Toxicómanos, Alborada, Association Alternativa Joven, ALPRED,

AFADU, ALAT, Club de Tastadors de Cannabis del Collsacabra, Ekimen2000, Energy Control, Fédération ENLACE, MACA, SOS Nunca es Tarde.

Pays Basque: Paotxa, Asociación Ai Laket

## Outil de qualité DAFO

L'outil de qualité DAFO, a été utilisé du 21 au 23 novembre 2008 dans un atelier de travail qui a eu lieu à Murgia (Araba). A cet atelier ont pris part 21 organisations de personnes consommatrices de drogues : 8 du Pays Basque, 7 du reste de l'État Espagnol et 6 du reste de l'Union Européenne.

Le DAFO est un outil qui permet une analyse de vulnérabilité d'un groupe, au moyen de l'analyse interne (points faibles et points forts) et de l'analyse externe (menaces et opportunités).

Les faiblesses (internes) sont les points faibles ou les secteurs d'amélioration qui réduisent la capacité de développement et, par conséquent, ils doivent être maîtrisés et surpassés. Les forteresses (internes) sont les points forts, c'est-à-dire, les capacités et ressources présentes dans une organisation. Les menaces (externes) sont des éléments qui peuvent empêcher l'implantation d'une certaine stratégie avec succès. Finalement, les opportunités (externes) sont des éléments qui étant uniques dans l'environnement, peuvent se convertir en avantages.

Au moyen de l'outil de qualité DAFO, on a organisé un groupe de travail qui a réfléchi aux questions suivantes en rapport avec les objectifs de la recherche :

-Que peuvent apporter les personnes consommatrices de drogues et leurs associations aux politiques et aux plans en rapport avec le phénomène social des drogues?

Contributions au cadre préventif, socio-sanitaire, socio-juridique, réduction des risques , perspective , consommations des personnes vulnérables, etc.

- Principales difficultés que doivent affronter les personnes consommatrices de drogues et leurs associations pour la participation aux politiques et aux plans d'action en rapport avec les drogues.  
Propositions pour résoudre ces difficultés.

-Nécessités des personnes consommatrices et leurs associations pour la participation aux politiques et aux plans d'action en rapport avec les drogues.

-Aspects principaux à transmettre par les personnes consommatrices de drogues et leurs associations, à la participation aux politiques et aux plans en relation avec le phénomène social des drogues.

Les associations et les organisations qui ont pris part au groupe de travail ont été :

**Pour le Pays Basque** : Pannagh, Ganjazz, Ai Laket, Commission Des citoyens Antisida d'Alava, Paotxa, Amalurra, Ekimen2000.

**Pour l'État Espagnol** : FAUDAS, FAC, Energy Control, Alacannabis, MACA, AMEC, Fédération ENLACE.

**Pour l'Europe** : Akzept (Allemagne), LCA (Royaume-Uni), PIC (Italie), MDHG • Amsterdam Drug Users Union (Hollande), ENCOD et INPUD (International).

Les organisations suivantes ont été aussi invitées mais n'ont pas pu prendre part l'atelier : Askagintza, Association T4, Commission Des citoyens Antisida de Bizkaia, Itxarobide et la Hungarian Civile Liberties Union (Hongrie).

Sur la base de l'analyse des données rassemblées dans le questionnaire retourné par les diverses associations de consommateurs de drogues, et des réflexions apportées par les personnes participant au DAFO, à la fin du rapport on rassemble les conclusions et les recommandations pour améliorer la participation des personnes consommatrices de drogues et leurs associations dans la conception et l'élaboration de politiques sur le phénomène social des drogues.



Le rapport est accompagné d'un enregistrement audiovisuel de l'atelier de Murgía.

## **Analyse des résultats**

Les 24 et 25 avril 2009, 26 représentants de la Direction de La Toxicomanie du gouvernement Basque et 5 professionnels du traitement de la toxicomanie se sont réunis à Murgia pour analyser les résultats du rapport "Drogues et Diplomatie".

Le séminaire, appelé *les leçons apprises*, était constitué des associations mentionnées ci-dessus ainsi que deux supplémentaires: ARSECSE et la Commission Citoyenne Antisida de Bizkaia.

Durant ce séminaire on a analysé les résultats et on a approfondi trois points concrets: l'expérience des organisations d'utilisateurs sur l'incidence politique, les apports de la réduction des risques et la parité des sexes dans son travail.

## **ANALYSE**

L'établissement d'une organisation qui représente les intérêts des consommateurs de drogues illégales est un facteur capital pour un processus dans lequel des personnes marginalisées et exclues essayent de récupérer leur parole et leur dignité de citoyens de plein droit. Les organisations de consommateurs de drogues essayent de transformer fondamentalement l'image fortement stigmatisée des consommateurs de drogues pour qu'ils se transforment en acteurs légitimes capables de donner leur avis, de contribuer et de collaborer avec les autorités dans les politiques qui les concernent directement et qui, on peut le supposer, doivent viser à améliorer leur santé et leur bien-être.

Dans ses efforts pour obtenir le statut de partenaire respecté qui mérite d'être invité aux dialogues et aux consultations avec les autorités locales, nationales et européennes au moment de concevoir et d'appliquer des politiques de drogues, les organisations de consommateurs trouvent plusieurs défis et dilemmes. Certains de ces défis et de ces dilemmes sont en rapport avec la manière dont laquelle le monde externe perçoit

les consommateurs de drogues, d'autres sont en rapport avec la manière dont laquelle les consommateurs de drogues se perçoivent eux-mêmes, tandis que d'autres ont à voir avec la manière dont laquelle les consommateurs perçoivent le monde extérieur, spécialement les autorités.

Les défis et les dilemmes sont imbriqués. Une faiblesse peut se transformer en force si elle est bien traitée. Une occasion peut se transformer en menace si elle est maltraitée .

Pour cela nous avons choisi de décrire ces défis y dilemmes de manière conjointe, en suivant une liste d'observations cruciales qui ont été faites par les participants à l'étude. L'ordre de ces observations est arbitraire, toutes sont également importantes.

Quand nous mentionnerons les organisations de consommateurs de drogues, nous nous référons aux organisations de consommateurs de drogues interdites ou ces organisations dans lesquelles les consommateurs de ces substances jouent un rôle important. En pratique, ces organisations peuvent être divisées en trois catégories : consommateurs de cannabis, de drogues festives et de drogues de la rue, comme les opiacés et la cocaïne. Ces organisations ont parfois des caractéristiques très différentes, et les mettre toutes dans le même sac n'est pas toujours quelque chose d'évident ni d'utile.

Toutefois, quand il s'agit de la relation avec les autorités et les expériences dans les dialogues politiques, ces différences sont moins importantes : on partage des expériences très semblables. Pour cela nous avons choisi de ne faire aucune distinction formelle entre les différentes organisations de consommateurs de drogues dans ce rapport. Quand on mentionnera des aspects particuliers d'importance spécifique pour un ou plus de ces trois types d'organisations, ce sera expliqué.

## Participation au dialogue politique

Des 35 organisations qui ont rempli le questionnaire, 31 ont répondu qu'ils avaient eu une certaine expérience de dialogues et de consultations avec les autorités. La majorité de ces expériences (27) ont été

caractérisées par des réunions formelles dans un lieu spécifique, organisées de manière ponctuelle. Seulement 12 organisations ont dit avoir eu l'expérience d'un dialogue structuré consistant en une série de réunions régulières.

Selon la majorité des questionnaires (25) le dialogue a été en rapport avec un sujet particulier (la rédaction d'un nouveau plan d'action, par exemple), tandis qu'un peu plus de la moitié des organisations ont aussi mentionné le débat général sur les drogues comme un sujet de discussion dans ces dialogues. L'initiative pour mener à bien ces dialogues a été dans la majorité des cas générée par les organisations elles-mêmes (25) tandis que 13 d'entre elles ont aussi mentionné avoir été invitées à une consultation par les autorités.

À la question de s'ils ont considéré le dialogue comme une expérience positive, 16 des organisations ont répondu que oui, 13 que non et 2 ont dit qu'elle n'avait été ni positive ni négative. Toutefois, à la question de s'ils ont cru que ses recommandations avaient été prises en considération par les autorités, seulement 7 ont répondu affirmativement, 10 un peu et 15 ont dit que ça n'avait pas été le cas.

Il n'est pas évident que les dialogues aient eu un certain impact dans les attitudes de ceux qui y ont pris part. Tant en ce qui concerne la question sur s'ils avaient remarqué une certaine différence dans l'attitude des autorités avant et après les dialogues et s'ils avaient remarqué une telle différence entre eux-mêmes, 50% des organisations ont répondu précisément qu'ils avaient remarqué des différences, tandis que l'autre moitié a dit que non.

Une explication au résultat décevant du dialogue entre les autorités et les organisations de consommateurs de drogues pourrait être l'inégalité entre les deux acteurs en ce qui concerne l'expérience politique. Pour la question de s'ils avaient reçu parfois des cours de formation dans des groupes de pression ou lobby politique, seulement 7 organisations ont répondu affirmativement. De ces 7 organisations, 4 ont reçu cette formation occasionnellement, en étant liés par ses membres à d'autres mouvements sociaux.

En général les organisations de consommateurs de drogues définissent

les dialogues comme des « politesses », rencontres symboliques qui servent à calmer des tensions, mais pas à apprendre de chacun ou explorer des analyses alternatives. Plusieurs organisations concluent que chaque fois qu'elles sont invitées à une réunion, ils repartent contents, pour s'apercevoir ensuite que ses recommandations ont été complètement ignorées dans la conception et l'application des Plans d'Action.

## Défis et dilemmes

### « On doit tout apprendre sur le tas »

Quand nous analysons les capacités d'organisations de consommateurs de drogues d'intervenir dans la conception de la politique de drogues, le point faible le plus fréquemment mentionné est sans doute le manque de disponibilité de personnes qualifiées pour faire ce travail.

Parmi les 35 organisations qui ont répondu au questionnaire, seulement 7 avaient reçu une formation en stratégie politique, et de ces 7, seulement dans 3 cas la formation était en rapport avec la politique de drogues. Ce manque de formation signifie non seulement que les représentants des organisations de consommateurs de drogues doivent tout apprendre sur le tas, il produit aussi un manque de continuité dans les connaissances et les compétences atteintes par les représentants pour les transmettre à d'autres. Il en résulte que ces ressources restent concentrées à très peu de personnes et ne peuvent être partagées ou appliquées par d'autres.

D'autre part les représentants des organisations mentionnent les difficultés pour mobiliser la population de consommateurs, qui pour plusieurs raisons n'est pas motivée pour s'associer, et beaucoup moins pour s'exprimer politiquement. Les gens ont peur de « sortir de l'ombre », puisque cela peut avoir des effets négatifs sur leur statut social et aussi des conséquences au niveau de la loi.

Indépendamment de l'insécurité légale en rapport avec le fait de consommer des drogues interdites, appartenir à une organisation qui défend les droits des consommateurs de drogues ou qui plaide pour la légalisation de substances interdites peut provoquer des situations

dangereuses ou des réactions de l'appareil judiciaire, politique ou de l'environnement social.

A cause de la stigmatisation de la consommation de drogues beaucoup d'organisations sont obligées d'agir de façon discrète, évitant d'être trop visible dans les médias. Cet état de fait s'oppose à ce que doit faire une organisation pour mobiliser des gens ou obtenir l'attention des moyens de communication ou des politiciens avec lesquels elle veut débattre.

## Recherche de point de rencontre

Les responsables d'une organisation de défense des droits doivent généralement être préparés à recevoir une pression psychologique énorme. Quand cette organisation est formée par des consommateurs de drogues, c'est encore pire. Beaucoup de représentants maintiennent que leurs revendications, légitimées par l'existence d'une injustice profonde commise contre des centaines de millions de personnes partout dans le monde, sont traitées avec dédain et arrogance par les sphères politiques.

Dans les médias apparaissent régulièrement de fausses informations et des manipulations sur les drogues et les consommateurs de drogues, causées parfois par des institutions officielles et des représentants politiques. Ainsi, l'opinion publique en ce qui concerne les drogues, se base sur des images de médias dominées surtout par leur association à des problèmes, à la criminalité et à des préjudices sociaux.

Cette situation montre que tandis que les représentants d'organisations de consommateurs qui s'insèrent dans le travail de la participation politique sentent qu'ils doivent faire preuve de sagesse, de patience et d'empathie dans leur relation avec les autorités, le traitement qu'ils reçoivent de leur part consiste dans le meilleur des cas dans une sympathie symbolique, comme un geste de courtoisie, et dans le pire des cas, dans une indifférence totale.

En même temps ces représentants ne peuvent pas toujours compter sur l'appui des personnes qu'elles représentent, les consommateurs eux-mêmes. La majorité des consommateurs considèrent la politique comme quelque chose de très lointain de la réalité quotidienne. Ainsi, beaucoup

de représentants de consommateurs considère leur travail comme quelque chose de frustrant, démotivant et épuisant. Beaucoup d'entre eux font ce travail volontairement, il ne faut pas s'étonner s'il y en a qui abandonne au bout d'un certain temps.

## « Manque de ressources et d'objectifs communs »

Le parcours des organisations de consommateurs de drogues pourrait se résumer à cette devise "de la protestation à la proposition ". On est passé d'une attitude passive à une attitude active face à la politique des drogues, de la critique des administrations à l'offre de participation, d'initiatives créatives et enrichissantes et des propositions concrètes d'alternatives à la prohibition. Comme l'a résumé un participante pendant la séminaire d'analyse " avant nous étions hippies, maintenant nous sommes des agents de santé".

Les organisations de consommateurs de drogues ont des difficultés à trouver des objectifs communs minimaux. Bien qu'ils travaillent des domaines semblables, les organisations ne connaissent pas toujours ou ne s'apprécient pas entre elles. Cela est dû à l'auto-stigmatisation qui existe entre des consommateurs de différentes substances (les consommateurs de cannabis voient mal ceux qui consomment de l'héroïne qui ont des préjugés contre ceux qui consomment de la cocaïne, etc.) ou aux différences de statut social entre les personnes qui consomment des drogues (professionnel ou » fêtard » vs. consommateur de la rue).

Les différences peuvent aussi être en rapport avec des stratégies différentes. Tandis que quelques consommateurs insistent sur le fait que le sujet plus important de leur participation à la politique devrait consister à défendre le droit de consommer sans être considéré comme un criminel (« peu importe à l'État ce que je me mets dans le corps »), d'autres adoptent un chemin plus tactique et cherchent la promotion de mesures comme la réduction des risques et des dommages, en acceptant l'actuelle situation d'interdiction de quelques drogues. Quelques organisations utilisent même des termes de « patients » pour définir les consommateurs afin de « décriminaliser » leur situation. Par conséquent, il peut être difficile de développer une stratégie globale des organisations qui prend en compte toutes ces préoccupations.

D'autre part, l'hétérogénéité des consommateurs, qui partagent généralement différentes origines et statuts sociaux, est considéré comme un point fort, puisque dans les organisations les personnes sont unies autour d'un sujet qui est égal pour tous. Aussi dans ce travail, l'expérience quotidienne de lutte contre la stigmatisation est importante.

Les différences entre les femmes et les hommes, hétéro et homosexuels, des personnes d'origine ethnique ou sociale différente ont généralement un rôle moins important dans le cas d'autres mouvements sociaux, parce que le stigmate qu'elles ont en commun pour leur condition de consommateurs de drogues, et l'objectif de l'éliminer, est la première priorité de l'agenda de ces organisations.

Finalement, il existe des problèmes causés par le manque permanent de ressources économiques : beaucoup d'organisations manquent d'infrastructure pour se réunir, conditions physiques pour effectuer un travail bureaucratique comme écrire des lettres et des commentaires ou rassembler des données statistiques scientifiques. En outre ces organisations se trouvent généralement dans une situation d'insécurité légale : ou par son statut de consommateur, parce que ses actions peuvent être vu comme "antiestablishment" (puisqu'elles visent à changer les lois), les organisations courent le risque d'entrer en conflit avec les autorités légales, ce qui diminue sa capacité de mobiliser et d'augmenter son influence.

Curieusement, le manque de ressources peut aussi être un point fort,

puisqu'il oblige les organisations à économiser, être patientes et créatives, et il augmente sa capacité d'improvisation. Il fortifie aussi le caractère interne des organisations : les personnes ne sont pas tenues de faire de l'argent mais c'est parce qu'elles sont convaincues qu'il est nécessaire de changer les lois et les politiques et ainsi d'améliorer la situation de beaucoup de gens de leur entourage et de la société en général.

## Crédibilité de la rue

Les organisations de consommateurs de drogues présentent un grand avantage sur tout autre acteur dans le débat sur les drogues (qu'ils soient autorités, médecins ou chercheurs) : c'est leur expérience de terrain. Expériences extrêmement valables, en plusieurs sens. Les consommateurs ont l'expérience dans la gestion des plaisirs et des risques, dans le maniement d'une substance psycho-active qui peut s'avérer très précieuse dans la planification de campagnes de prévention. En même temps les organisations de consommateurs peuvent fonctionner comme canal d'information entre les autorités et les citoyens. Elles représentent une population occulte, ce fait leur donne de la crédibilité, puisque elles rendent visible des problèmes occultes et pour cela aussi contribuent à leur solution.

Les organisateurs de consommateurs peuvent informer directement et instantanément les autorités sur les phénomènes qui se déroulent sur le marché des drogues, par exemple dans des cas de danger pour la santé publique. Ils peuvent aussi promouvoir des méthodes de réduction des risques et des dommages à travers des réseaux d'utilisateurs et faire prendre conscience aux consommateurs de la nécessité de tenir compte de ces méthodes.

Les organisations de consommateurs de drogues peuvent aussi élaborer des propositions pour résoudre des problèmes pratiques que les consommateurs et leur entourage expérimentent comme un résultat de la consommation de drogues ou de la manière dont laquelle la société traite cette consommation. Les consommateurs de drogues savent comment se comporte d'autres consommateurs de drogues. Cela leur donne une expérience qui est très utile pour l'élaboration d'interventions

visant à réduire les dommages et les risques, et pour la formation de personnel qui effectue ces interventions.

La crédibilité dont jouissent les organisations de consommateurs de drogues comme représentants des personnes qui sont directement concernées par le sujet des drogues est à double tranchant. Beaucoup d'années sont nécessaires pour la construire, mais elle peut s'effondrer en un instant. La crédibilité doit être maintenue constamment, elle doit être bien fondée tout le temps. La connaissance qui donne l'expérience



doit être maintenue avec un flux constant de nouvelles personnes qui doivent se sentir bienvenues pour partager leurs expériences avec le reste de l'organisation. C'est seulement de cette manière que cette connaissance peut perdurer, être archivée, et être transmise et appliquée ailleurs par d'autres groupes.

D'autre part, les consommateurs de drogues tendent à réclamer un espace qui est exclusivement le sien et d'où ils peuvent se diriger vers le monde extérieur. Cependant, une fois qu'ils ont conquis cet espace, ils tendent à oublier la globalité du sujet des drogues et se concentrent sur des sujets de moindre importance pour le débat mais de grande importance pour leurs vies. Le phénomène des drogues en tant que tel affecte non seulement les consommateurs de drogues, mais aussi leurs familles, leurs voisins, etc. En maintenant une relation ouverte avec ces groupes (et aussi avec des médecins, des politiciens, etc.) la nature globale du sujet reste présent dans l'organisation et cela facilite une meilleure compréhension des raisons officielles au-delà les politiques de drogues.

Les représentants des consommateurs de drogues sont la voix de l'organisation, ils doivent écouter tous les commentaires effectués par leurs partenaires et élaborer des propositions. Ils doivent développer la capacité de distinguer les contributions valables des moins valables, mais en évitant d'imposer leur point-de-vue.

Les représentants des organisations de consommateurs de drogues doivent faire attention à ne pas adopter une attitude de « travailleurs sociaux », en prenant de la distance envers leurs pairs. Il est crucial que le plus possible de partenaires se sentent impliqués. Les représentants doivent agir en parfaite égalité avec leurs pairs et être ouverts à toutes les expériences concrètes que les consommateurs leur présentent. C'est leur travail de transformer ces expériences en propositions pour des projets concrets, en déclarations et en propositions politiques. Ainsi ces propositions deviennent visibles pour davantage de personnes et cela implique une plus grande reconnaissance de l'organisation.

## Égalité de participation

La majorité des organisations de consommateurs a développé des mécanismes pour favoriser la participation des gens de manière égalitaire. L'égalité d'intervention et des droits d'expression est enracinée dans le modèle politique employé par la grande majorité des organisations. Les organisations de consommateurs ont souvent été créées dans des réunions dans lesquelles les consommateurs ont tous les mêmes droits. Dans ces réunions sont nées des idées qui plus tard ont été transformées en des programmes pratiques. Il est important de mentionner que des programmes comme l'échange de seringues, la dispensation de méthadone et les salles de consommation ont été à l'origine imaginés dans des cercles clandestins qui ont voulu répondre directement aux demandes des consommateurs.

L'objectif politique des organisations de consommateurs de drogues est précisément de promouvoir la prise de conscience des gens de leur condition d'être humain avec des droits. Les organisations ont beaucoup d'expérience dans les relations avec des personnalités compliquées, dans le maniement de frustrations collectives et individuelles, dans le sentiment d'échec en général. Cette caractéristique fait que les organisations de consommateurs sont particulièrement bien placées pour prendre part à des dialogues et à des consultations. Ses représentants ont généralement aussi beaucoup veillé à être perçu comme des interlocuteurs dignes de respect, en posant des questions critiques mais pertinentes, de manière persistante. Beaucoup d'organisations participant à l'étude affirment que de cette manière, leur participation à un dialogue a contribué au changement d'attitude au niveau personnel des fonctionnaires et des politiciens concernés par le dialogue. Malheureusement, ces changements d'attitude n'ont pas eu lieu au le niveau professionnel.

## Réduction et prévention des risques, gestion des plaisirs.

Les organisations de consommateurs de drogues ont apporté des moyens de réduction des risques et des dommages pratiquement depuis le début. Beaucoup de programmes assurés aujourd'hui par les administrations (comme les tests de substances, les programmes d'échange de seringues, la dispensation d'opiacé, les salles de

consommation...), font partie des revendications nées au sein de ces organisations, et dans quelques cas, ces mêmes programmes sont gérés par des organisations de consommateurs qui se sont professionnalisées en devenant des fournisseurs de services.

Cette professionnalisation a contribué à casser la stigmatisation des personnes consommatrices, en démontrant que nous pouvons nous représenter nous-mêmes. Le grand défi consiste à assumer cette professionnalisation sans perdre la transversalité dans le fonctionnement. Pour identifier les risques et les dommages, il est nécessaire de tenir compte des populations les plus vulnérables, écouter leurs nécessités et les travailler sur un plan d'égalité.

Mais les revendications des organisations de consommateurs dans cet environnement vont plus loin que les définitions acceptées par les politiciens. Les organisations d'usagers disent clairement que les risques et les dommages ne sont pas seulement liés à la santé, mais aussi à l'insécurité, la persécution, la stigmatisation, la société, etc... Pour cela elles demandent que les moyens de réduction des risques et des dommages aillent au-delà de la substance elle-même et abordent des aspects socio-économiques comme l'accès au logement, au travail, au service de soutien, etc...et bien sûr dénoncent les dégâts provoqués par les politiques elles-mêmes.

Pour cela, le modèle de réduction des risques et des dommages se présente comme une avancée vers un changement de paradigme dans la politique des drogues pour que ces mêmes consommateurs soient des acteurs de ces politiques, renforçant leurs droits et leurs devoirs, surtout ceux des plus vulnérables.

Dans le cadre des propositions pour un changement de paradigme, quelques organisations de consommateurs ont commencé à travailler sur un modèle de gestion des plaisirs et des risques, qui va au-delà de la réduction des dommages et défend une consommation responsable des substances.

Ainsi, les initiatives les plus audacieuses comme les clubs sociaux du cannabis se définissent aussi dans le contexte de la réduction des risques, s'agissant de circuits fermés de production et de consommation

de cannabis pour des consommateurs adultes, pour éviter les conséquences d'un marché noir et refuser l'accès de la substance aux mineurs.

Lors du séminaire d'analyse des résultats de l'étude on a réfléchi sur la question des mineurs comme consommateur ou comme consommateur potentiel. Aucune des associations n'étaient pour la promotion de la consommation de drogues pour des mineurs mais pour le renforcement de mesures éducatives préventives. En cohérence avec cette philosophie les clubs n'acceptent pour membres que les personnes majeures.

## Les femmes manquent ici

Les sujets en rapport avec les femmes paraissent être les oubliés du mouvement des consommateurs de drogues, bien que le nombre de leaders féminins dans les organisations croît peu à peu. Lors du séminaire de Murguía, seulement 8 des 24 participants étaient des femmes, une femme pour deux hommes. Cet état de fait, le manque de participation de femmes dans le mouvement d'activistes, a été manifesté par un participant de l'atelier avec les mots cités dans le titre.

Une des conclusions de la discussion a été qu'il est nécessaire que les associations donnent un plus grand espace aux femmes, mais aussi que les femmes occupent ces espaces, puisqu'elles assument généralement le rôle d'hôtesse ou d'exécutrices plutôt que de prendre des responsabilités dans l'instance de prise de décisions. De toutes manières, il est nécessaire d'approfondir la recherche sur le rôle des femmes dans les organisations .

Lors du séminaire on a consacré un temps à l'analyse de l'introduction de la parité des sexes dans les organisations. Des 16 organisations et fédérations présentes, seulement 2 ont un groupe de travail permanent composé de femmes et d'hommes consommateurs ou il est proposé autant la réflexion théorique que le changement d'attitude au niveau interne. Les résistances de la part des hommes se sont manifestées au moment d'approfondir le débat sur les racines de l'inégalité et le patriarcat et sur la manière d'intégrer des changements pour des dynamiques plus égalitaire dans la structure des organisations. A l'affirmation " c'est vous ( les femmes) qui jouez le rôle principal"

il a été répondu que l'on demandait plus de soutien de la part des hommes: "nous (les femmes) devons faire beaucoup de choses, mais les hommes devront en faire d'autres".

Après avoir constaté que le féminisme a apporté les outils méthodologiques pour identifier et analyser l'inégalité des sexes, lors du séminaire on a perçu la nécessité de développer des outils techniques d'intervention autant avec les hommes qu'avec les femmes pour dépasser ces inégalités.

D'autre part, la situation des femmes consommatrices préoccupe les femmes activistes qui ont pris part à l'étude. Elles décrivent quelques différences quant à la façon de consommer.

*« La consommation de drogues par les femmes est quelque chose de différent. Il est certainement plus occulte, parce que les femmes sont généralement celles qui s'occupent de la famille. Elles ne veulent pas être connues comme consommatrices de drogues. Donc elles trouvent d'autres façons de gérer leur consommation de drogues et ne vont pas voir les services (de soin) »*

### «L'antiprohibitionnisme comme fruit défendu »

Le manque d'intérêt généralement démontré par les médias envers les revendications des consommateurs, d'une certaine manière fortifie la capacité des organisations à développer leurs propres canaux et stratégies de communication, au moyen d'actions qui essaient de changer la perception sociale du sujet des drogues, et par le développement de nouvelles méthodes pour exprimer ses revendications.

Le sujet dont s'occupe les organisations de consommateurs couvre une vaste gamme d'aspects de notre société : aspects sociaux, sanitaires, légaux, juridiques, pénitentiaires, ainsi que la discussion sur la liberté de l'individu, les droits de l'homme, l'écologie, la coopération internationale, la démocratie, le pouvoir de la religion, etc.

Cela rend possible l'intégration des revendications des consommateurs

dans les différentes approches qui sont faites par d'autres groupes sociaux. Ça a aussi donné aux organisations des outils pour développer une capacité d'analyser les sujets politiques, tant au niveau local qu'international. Quelques organisations ont réussi à développer leurs stratégies politiques propres pour obtenir d'importantes avancées, comme les clubs de cultivateurs de cannabis en Belgique et en Espagne.

Cela définit aussi le caractère « antiestablishment » de ces organisations, ce qui leur donne un attrait particulier pour des personnes qui ne sont pas consommatrices de drogues mais qui veulent soutenir des mouvements de réforme sociale en général.

Les périodes électorales sont considérées généralement comme une occasion, puisque pendant ces quelques mois de jeunes politiciens ou journalistes peuvent être encouragés à mettre le sujet de la légalisation des drogues dans leur agenda. L'antiprohibitionnisme, au moins pendant un temps, peut être considéré comme sujet favorisant l'obtention de votes ou l'attention médiatique.

Comme la majorité des politiciens n'a pas élaboré de proposition sur comment gérer le phénomène des drogues dans une époque post-prohibitionniste, en ce sens le débat a à peine commencé. Les organisations de consommateurs peuvent profiter de cette situation pour élaborer une proposition de manière détaillée et la proposer comme document de base.

Par exemple, la mise en place de groupes pour la culture de cannabis pour utilisation personnelle représente déjà une réponse solide devant la nécessité de réduire le marché noir et les risques en rapport avec la qualité de la substance légale. Les chemins juridiques qui accompagnent le processus de naissance de ces clubs démontrent que cette piste peut arriver à être une transformation du modèle prohibitionniste à un modèle régulateur. Il peut avoir un important impact dans le débat sur les drogues en général. Le fait que les citoyens cherchent des solutions propres à leurs problèmes sans attendre nécessairement une intervention de l'État, produit de l'auto-estime et de la considération de la part des autres.

## « Ignorance des politiciens »

En général les représentants des consommateurs de drogues sentent que les politiciens tendent à éviter la discussion sur le sujet crucial du débat des drogues, c'est à dire les dégâts produits par l'interdiction des drogues, et tendent à concentrer la discussion sur des points secondaires.

L'utilisation politique de l'interdiction des drogues comme instrument utilisé par toute force politique pour contrôler la société (en le maintenant comme tabou politique , il complique toute innovation et on ne l'examine jamais ) est consignée comme la menace réelle pour qu'il y ait parfois une consultation sincère et constructive des consommateurs par les autorités. Il semblerait que peut-être les politiciens considèrent l'antiprohibitionnisme comme une position légitime, mais aussi comme un risque politique sûr.

Quelques commentaires qui reflètent ce sentiment par les organisations de consommateurs de drogues :

*« C'est comme si on sortait de l'ombre seulement pour défendre une opinion ».*

*« Même quand ils se rendent compte qu'ils sont d'accord avec toi, jamais ils se mouilleront pour toi. Soutenir les consommateurs de drogues est trop dangereux pour eux ».*

*« Ils acceptent seulement ce qui correspond à leur logique, le reste est rejeté ».*

*« Les politiciens nous écoutent, nous sommes content après une réunion avec eux, après ils n'agissent pas et nous sommes frustrés ».*

Tant que cette situation ne change pas, la portée de la participation des consommateurs se limitera à contextualiser la politique des drogues, à les examiner dans un cadre de réduction des risques et des dommages et du respect des droits de l'homme, dans le cas de politiques pénitentiaires, de traitement, etc.....

Cela implique un autre dilemme : la contribution des consommateurs à ces propositions se présente comme une réalisation importante pour les autorités, ceux qui justifient ainsi leur passivité en ce qui concerne les propositions fondamentales, tandis que les organisations de consommateurs de drogues perdent rapidement leur rôle comme organisation de revendication politique. Ce phénomène pourrait être décrit comme « être embrassé jusqu'à la mort ».

Il semble y avoir un consensus parmi les organisations de consommateurs de drogues selon lequel il vaut mieux être ignorés que d'être « embrassés jusqu'à la mort ».

Cependant, malgré ça, la majorité des organisations ont une convergence d'opinion envers la nécessité et l'importance de participer aux forums, formels et informels, du débat politique. Pour cela il n'est pas seulement nécessaire de faire valoir les droits, mais aussi assumer les devoirs de la part des organisations, comme l'inscription en tant qu'association ( indispensable pour participer aux forums officiels) et/ou remplir les conditions minimum de représentativité et de transparence.

### « Ils ne font que nous utiliser »

Il est difficile de mesurer l'impact des efforts pour prendre part au débat politique, ce qui peut s'avérer particulièrement important au moment d'évaluer l'impact du dialogue. L'impact réel semble être l'influence que les représentants des consommateurs ont eu sur les fonctionnaires ou les politiciens avec lesquels ils ont eu des rencontres individuellement. Mais même si cette influence a été positive, il n'y a aucune garantie quant à une continuité institutionnelle : quand entrera un nouveau politicien ou fonctionnaire, tout le travail devra recommencer .

On peut craindre d'être utilisé comme faire-valoir pour que d'autres trouvent un financement à leurs projets. Une référence spéciale est faite à l'affaire de la dépendance, l'industrie des services pour les consommateurs, comme les centres de traitement, l'assistance, etc. Ils cherchent entre-temps des ressources financières pour leurs projets, on observe souvent qu'ils acceptent des représentants de consommateurs comme leurs pairs, mais une fois qu'ils ont reçu le financement de leurs projets, la participation des consommateurs dans ces projets semble disparaître.



La réaction des organisations criminelles dépendantes du commerce des drogues aux approches mises en place pour les régler (et diminuer son influence) est ressentie comme une menace potentielle pour les organisations de consommateurs de drogues, spécialement pour celles qui cherchent établir des alternatives légales au marché des drogues, comme les clubs sociaux de cannabis.

On perçoit également que les industries pharmaceutiques attendent le moment où les approches des consommateurs pour réguler les substances feront écho dans la politique pour récupérer ce discours et garantir que ce règlement se matérialise dans la création de brevets sous son autorité.

## Malveillance des moyens de communication

Le tabou politique de l'interdiction semble s'étendre aux moyens de communication. Souvent la manière dont laquelle ceux-ci publient une information comme « scientifique » sur les drogues et pour cela « digne de confiance » laisse beaucoup à désirer : il n'y a qu'à voir les articles récents sur le supposé danger du cannabis (comprenant de fausses annonces sur l'accroissement du pourcentage de THC et une relation causale entre la consommation cannabis et les maladies psychologiques).

La tendance prohibitionniste dans les recherches officielles, qui semblent souvent faites pour légitimer le discours officiel au lieu de décrire la réalité, et la manipulation de l'information sur les drogues dans les moyens de communication sont perçues comme une importante menace aux efforts pour obtenir un débat sérieux et sincère sur les sujets posés par les organisations de consommateurs.

La contextualisation du sujet par les médias, dont l'attention est plus focalisée sur les substances elles-mêmes que sur les politiques mises en œuvre, contribue à feindre un consensus social fort pour l'interdiction. Souvent ce consensus est légitimé par une analyse extrêmement viscérale de la direction politique qui emploie des termes comme lutte et fléau, danger et maladie sociale pour décrire le sujet, contribuant ainsi à une plus grande stigmatisation des moyens, des autorités et du public en général.

## Le concept de la participation de la société civile

C'est une bonne occasion pour les organisations de consommateurs de drogues que le discours d'ouverture souligne la participation de la société civile dans les politiques publiques, le résultat d'une volonté générale de réduire la distance entre citoyen et autorité. Les organisations de consommateurs peuvent profiter de cette occasion, puisqu'elles représentent la population de loin la plus importante qui est touchée par la politique des drogues, et pourtant celle qui a le moins participé jusqu'à présent.

## Échec des politiques centralisées

Une autre occasion nous est proposée parce que les rapports officiels sur le résultat des politiques de drogues continuent de montrer l'échec de ces dernières quant à ses objectifs principaux : réduire la demande et l'offre des drogues. Il est impossible que les politiciens puissent continuer à fermer les yeux sur un tel échec, surtout quand seront mises en jeu d'importantes sommes d'argent public.

Par rapport à ce phénomène une occasion se présente dans la décentralisation progressive des politiques au niveau local et régional, et la plus grande disposition des autorités à ces niveaux d'écouter les consommateurs comme partenaires légitimes. Il est important de construire une meilleure relation entre les organisations d'usagers et les personnels qui travaillent pour la prise en charge technique de la toxicomanie dans les villes et dans les gouvernements autonomes pour connaître les nécessités mutuelles et découvrir ensemble des pistes de travail possibles.

Comme on l'a dit précédemment, au fil des années, une partie des organisations de consommateurs s'est professionnalisée en passant, dans certains cas, d'utilisateurs de services à prestataires de ces services, participant à la mise en place de programmes destinés à l'amélioration de la santé publique.

Ainsi, ils ont obtenu d'être reconnus comme acteurs valables et précieux dans l'exécution de stratégies publiques. Cependant une possible

conséquence de cette professionnalisation serait la perte de force du mouvement associatif, ce qu'un des participants de l'atelier a appelé "despotisme déguisé: tout pour les personnes mais sans les personnes".

## « Nouvelles technologies »

Une plus grande exploitation des nouvelles technologies comme internet ou le téléphone portable, des possibilités d'échanger des expériences et des idées à travers l'internationalisation et la globalisation et une plus grande professionnalisation dans l'offre de services donnent des occasions d'approfondir le discours des organisations et de bénéficier d'une plus grande portée pour ses messages.

Avec le bouche à oreille, ces messages arrivent aussi à des personnalités de l'appareil politique, scientifique, juridique et jusqu'à des associations prohibitionnistes où il y a des attitudes d'ouverture pour la nécessité d'un changement dans la politique de drogues.

## « Crise, quelle crise ? »

L'actuelle crise financière peut aggraver la disponibilité des autorités pour créer et maintenir le dialogue avec des groupes marginaux, en réduisant les ressources disponibles pour financer ces programmes.

La crise peut aussi être considérée comme une occasion d'avancer dans le débat sur les drogues, puisqu'elle obligera la société à contrôler des frais publics et à éliminer des frais inutiles. Il peut aussi contribuer à ce que le système politique dans sa totalité s'interroge plus qu'avant, ce qui peut soulever des questions pertinentes et critiques sur le fonctionnement de ce système.

Les organisations de consommateurs de drogues peuvent avoir des occasions durant les prochaines années de proposer des analyses alternatives qui soient possibles, pour réduire les risques et économiser l'argent public, orientées actuellement vers la répression légale ou les interventions de santé inefficaces.

# CONCLUSIONS

En prenant en considération les défis et les dilemmes, les faiblesses, les points forts, les menaces et les occasions des organisations de consommateurs de drogues d'intervenir activement dans le processus de prise de décisions sur la politique de drogues, quelles sont les contributions que peuvent apporter ces organisations aux objectifs généraux et spécifiques de ce processus ? C'est-à-dire, comment peuvent contribuer les organisations de consommateurs à améliorer l'efficacité de la politique de drogues ?

## **1. Les canaux d'information**

Les organisations peuvent canaliser l'information parmi les consommateurs et les autorités. Ces canaux serviraient à communiquer directement et instantanément avec les autorités pour exposer les résultats de leurs politiques de drogues, indiquer tant les conséquences négatives que positives, les problèmes et les bonnes expériences. Surtout avec la population qui est peu visible comme les consommateurs marginalisés ou en prison, cette information peut être d'une importance capitale.

De cette manière ils contribuent à l'analyse complète de l'impact de ces politiques sur la population de consommateurs, en indiquant des conséquences finales non souhaitées de manière précoce et directement. En même temps, les organisations peuvent communiquer des questions, des demandes, des suggestions et des propositions qui partent de la communauté de consommateurs et qui peuvent s'avérer utiles au moment d'élaborer des politiques.

Les organisations de consommateurs peuvent opérer comme des « boîtes à idées » sur les manières dont les risques et les dommages aux consommateurs de drogues peuvent être réduits.

## **2. Prestations de services**

Les organisations peuvent jouer un rôle capital dans les prestations de services aux consommateurs, tant pour ceux qui ont besoin de soutien

pour des nécessités de base comme le logement, les occasions de travailler, les accès à des services de réduction des risques et des dommages, etc. comme pour ceux qui ont besoin de consultation et de conseil sur leur propre consommation. Elles peuvent aussi indiquer des nécessités spécifiques de groupes particulièrement vulnérables. Toutefois, il est important de maintenir le caractère d'organisation de consommateurs comme acteur dont le principal objectif est la défense des droits des consommateurs, et non l'exécution de politiques gouvernementales.

### **3. Parité des sexes**

Apparemment, très peu d'information existe sur les différences des sexes dans l'impact des politiques de drogues, ni dans les institutions officielles ni dans les organisations de consommateurs elles-mêmes. Par l'information fournie par les organisations de consommateurs on peut obtenir des données sur cet impact, qui produit des situations de risque, par exemple en ce qui concerne les femmes en prison, aux difficultés pour l'accès à des traitements, au refus d'accès à des centres d'accueil pour victimes de violence étant consommatrices, problèmes pour maintenir le droit parental, l'impact de la punition sociale, qui affecte particulièrement les femmes qui consomment des drogues etc. Les organisations peuvent jouer un rôle important au moment de signaler ces problèmes, rassembler les demandes spécifiques des femmes et formuler des propositions pour améliorer la situation. Mais pour cela, la participation de femmes dans les activités et la structure de prise de décisions politiques dans les organisations de consommateurs doit être renforcée.

Les grands défis pour les organisations d'usagers dans ce cadre sont la formation sur ce thème, l'introduction de la parité des sexes tant au niveau du travail qu'au niveau du fonctionnement des organisations, l'identification et la condamnation des inégalités dans le cadre des consommations et dans les politiques destinées à les réduire, et le rattachement des hommes aux efforts pour créer des organisations plus égalitaires.

#### **4. Changement de perception**

Les organisations peuvent jouer un rôle important dans le changement de la perception des drogues et des consommateurs de drogues. Par sa présence dans le cadre public, ces organisations et ses représentants peuvent illustrer la réalité dont la « dépendance » en tant que telle ne doit pas être considérée comme un problème social, qu'il existe aussi des manières responsables de consommer et qu'il est possible d'éduquer d'autres en ce sens.

#### **5. Développement de propositions politiques.**

Les organisations jouent un rôle crucial dans l'élaboration de propositions pour moderniser la législation sur les drogues. Les organisations peuvent élaborer des politiques de drogues basées sur le règlement de l'accès aux adultes. Ces propositions pourraient servir de base pour la discussion sur de futures politiques de drogues, plus orientées vers la protection de la santé publique et la diminution de l'ingérence du marché noir.

Par le biais de leurs organisations, les consommateurs peuvent arriver à être les acteurs principaux de la réduction des risques et des dommages dans leur propre consommation et dans les impacts de cette consommation sur la société toute entière.

D'abord elles peuvent canaliser des propositions pour améliorer la situation en ce qui concerne les droits des consommateurs tant dans le système légal que dans celui de la santé. Ceci fait référence, surtout, à des populations vulnérables comme les consommateurs emprisonnés ou ceux qui n'ont pas de logement ou de possibilités de travailler. Le travail des organisations qui défendent les droits civiques de consommateurs est également important, comme celles qui comptent un service d'assistance légale.

Quelques cas de propositions pour créer un marché responsable des drogues existe déjà, comme la culture collective de cannabis à travers les clubs sociaux du cannabis en Belgique et en Espagne. Pendant la création de ces circuits collectifs, on a établi des codes déontologiques quant à la production et à la distribution de substances interdites. Ces expériences donneront une information capitale au moment où les

autorités décideront d'appliquer des politiques de règlement en ce qui concerne le cannabis et d'autres drogues.

Le travail en réseau des organisations de consommateurs, y compris des expériences internationales, facilite l'échange d'expériences avec les différentes législations des pays, qui pourraient s'avérer très utiles au moment d'évaluer les conséquences de certaines avancées légales.

Les organisations ont généralement une grande expérience dans l'application de mesures de réduction des risques et des dommages et de la protection de la santé au niveau pratique, c'est justement les objectifs pour lesquels a été créée l'interdiction. Ce sont maintenant les consommateurs qui peuvent développer des modèles légaux qui apportent cette protection, basés sur le principe que s'il n'y a pas de victime, il ne peut pas y avoir de crime.

## **6. La participation de la société civile**

Actuellement, les autorités souhaitent intégrer la société civile dans la conception et l'élaboration de politiques, afin d'améliorer son acceptation publique et son efficacité. En ce qui concerne la politique des drogues, ce sont les organisations de consommateurs qui pourront significativement être utiles dans les forums de consultation qui doivent donner un appui social à ces politiques.

Les organisations de consommateurs ont l'expérience du développement des ambiances ouvertes où tous les avis sont écoutés et pris en considération, en faisant place à des groupes spécialement vulnérables, et en élaborant et en gérant des modèles alternatifs pour la politique de drogues visant à réduire les risques et les dommages. Ces organisations sont des interlocuteurs fiables pour toute tentative sincère pour que la société civile prenne part à l'élaboration de la politique de drogues.

Sa principale fonction serait d'indiquer les contradictions des politiques actuelles, qui sont destinées à protéger la santé publique, mais dont les méthodes obtiennent souvent le contraire. En outre, elles peuvent être intégrées à des recherches sur la situation des personnes consommatrices et leur environnement en fournissant des données fiables sur la réalité. Ainsi, les organisations rendraient un service aux

autorités, qui ont besoin de baser leurs politiques sur une information digne de confiance de la réalité. Et, finalement, elles peuvent présenter des modèles alternatifs à l'actuelle politique et les mettre en œuvre, de manière qu'il y ait des expériences de laboratoire qui pourront s'avérer utiles au moment prendre des décisions politiques.

Le modèle associatif comme représentation des consommateurs, avec des réseaux nationaux et internationaux, facilite l'échange d'expériences entre des personnes et des groupes dans des circonstances semblables, et fortifie la franchise avec laquelle opèrent les représentants de ces organisations.

Il est important de respecter ce modèle au moment d'intégrer des sources possibles d'information dans les forums de consultation et de participation.

## **7. Réduction des risques et des dommages**

Dans le cadre de la réduction des risques et des dommages (ces derniers considérés comme risques non suffisamment réduits) les consommateurs de drogues peuvent contribuer à l'analyse de comment la législation et la pratique politique peuvent ou bien les réduire ou bien se transformer eux-mêmes en facteurs de risque et générateurs de dommages. Non seulement dans l'ensemble, mais aussi de façon plus spécifique comme dans le cas de la situation de populations vulnérables.

Étant donné leur proximité avec la réalité quotidienne et leur facilité pour communiquer, les organisations de consommateurs peuvent alerter les autorités quand existeront des risques dans la situation de personnes sans abri ou en prison, par exemple. Ils peuvent aussi jouer un rôle important dans des projets destinés à améliorer les occasions de travailler pour des consommateurs et ex-consommateurs de drogues.

Il est nécessaire que les organisations d'utilisateurs soient attentives et prennent soin des groupes vulnérables de la société au moment de la mise au point d'intervention préventive, particulièrement, aux mineurs dans les étapes éducatives et pré-professionnelles.

Les organisations de personnes consommatrices peuvent contribuer à l'élaboration de programmes de prévention. Sur la base de leur



expérience dans la vie réelle elles peuvent jouer un rôle important dans les programmes de prévention orientés vers le cadre familial, en ce qui concerne la prévention de conflits, de l'augmentation de l'amour-propre et d'autres éléments qui peuvent prévenir l'utilisation irresponsable de drogues.

Les organisations peuvent contribuer efficacement à la prévention de risques en créant des espaces réservés exclusivement aux personnes majeures, en les formant, les pères et mères consommateurs entre eux, en cernant chaque substance dans son espace, et en étendant la connaissance sur comment gérer les plaisirs et les risques. Les organisations peuvent jouer un rôle crucial dans les efforts pour (re)installer une culture de consommation de substances orientée vers la protection du bien-être des personnes.

Les organisations de consommateurs peuvent contribuer avec des programmes pour éviter le frelatage (comme l'analyse de différentes

29

substances ou la promotion de l'auto-production de cannabis), qui peuvent avoir un effet d'auto-régulation sur le marché noir : les vendeurs prendront en compte le fait que la qualité des substances qu'ils vendent peut être examinée.

Les organisations de consommateurs peuvent agir avec les services de santé conventionnels pour s'occuper des questions qui peuvent difficilement être résolues par les professionnels qui travaillent dans ces services. Une idée pourrait être celle d'un service d'information d'urgence disponible sur Internet 24 heures sur 24, pour que les consommateurs puissent envoyer des questions urgentes qui auxquelles répondraient des personnes qui ont l'expérience et la connaissance et qui sont habilités à orienter le demandeur vers les sources locales d'aide et d'assistance.

## **8. Formation de professionnels**

Les organisations de consommateurs peuvent jouer un rôle fondamental dans la formation de professionnels qui travaillent dans le cadre légal ou médical et qui ont un contact régulier avec des consommateurs de drogues : des médecins, travailleurs sociaux, policiers etc. Souvent ces professionnels manquent d'information détaillée sur la

33

consommation de drogues et ses implications sociales et sanitaires et les consommateurs peuvent leur livrer cette information de première ordre.

Pour transmettre la connaissance de données de base sur la consommation de drogues et les façons de réduire les risques et les dommages en rapport avec cette consommation il est nécessaire d'inclure ce sujet dans des cours spécifiques ou dans la formation générale de personnes qui travaillent dans les services socio-sanitaires, ainsi que dans les corps de police ou autres institutions qui sont intégrées dans cette thématique des drogues : universités, académies, etc.

Les organisations de consommateurs peuvent prendre part à la conception des plans et des objectifs de ces formations. Ils peuvent aussi donner des informations importantes en rapport avec des événements particuliers comme un Système d'Alerte Précoce sur des drogues frelatées, ou sur les modes de consommation spécialement nuisibles

30

pendant des dates spéciales comme à Noël ou en été (quand on mélange plusieurs drogues et qu'ont lieu des incidents pour lesquels le personnel d'urgences n'est pas toujours préparé).

### **Des consommateurs forment des consommateurs : Le projet JKey, au Danemark**

Les organisations peuvent aussi contribuer à la formation de consommateurs, avec des stratégies de communication qui s'adaptent au groupe visé. En ce sens il convient de souligner l'expérience des « Gadejurister » (Avocats de Rue, du Danemark), qui ont élaboré un système d'information sur des thèmes de légalité et des droits de l'homme, de substances, de santé et d'histoire à travers de cartes qui sont diffusées avec du matériel hygiénique d'injection. Le projet est appelé JKey. Grâce à la participation des consommateurs eux-mêmes dans ce projet, on a pu trouver et diffuser une information cruciale pour prévenir des risques sanitaires comme la contagion de maladies, la surdose ou d'autres problèmes. A été fourni aussi une information sur les droits du consommateur, ce qui a aussi contribué à une prise de conscience parmi les corps de police et une amélioration de la communication avec la police en général, en les ayant intégrés à l'élaboration des réponses aux questions des consommateurs.

35

Afin qu'ils puissent agir la formation d'autres, il est important qu'on investisse dans la formation des personnes qui représentent les consommateurs. On peut penser à des événements ayant le caractère d'une « université d'été », avec méthodologie participative des collaborateurs, dont l'objectif est de faciliter l'échange d'expériences et la formation entre des paires. On pourrait inviter différents types de participants, en fonction des caractéristiques des personnes ou des types de consommation qu'ils représentent.

Dans le but d'effectuer son travail d'une manière sérieuse, les organisations de consommateurs doivent disposer une structure solide et de personnes efficaces dans la coordination. Ce seraient idéalement des personnes qui travaillent à l'intérieur de l'organisation, et seulement quand l'organisation le demandera. Quelqu'un qui peut en former d'autres et qui dispose d'un réseau de personnes qu'il puisse consulter pour les décisions cruciales que l'organisation doit prendre.

## RECOMMANDATIONS

En nous basant sur l'analyse des enquêtes et des entrevues et des résultats de l'atelier nous présentons les recommandations suivantes pour améliorer la participation des organisations de personnes consommatrices dans la conception et l'élaboration de politiques des drogues. Nous séparons ces recommandations en deux domaines politiques analysés dans le cadre de cette étude : le local/national d'une part, et l'international/multilatéral (celui de l'Union Européenne) d'autre part.

Cette séparation est due surtout à la division logistique des participants à l'atelier qui ont formulé les textes de base de ces recommandations. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il y ait division dans le contenu. Les recommandations pour le cadre local aussi ont valeur pour le cadre européen, et vice versa.

## Recommandations aux administrations

Lors de l'atelier DAFO les organisations basques ont élaboré une série de recommandations au gouvernement basques dont certaines peuvent être extrapolées vers les autres administrations, pour cela nous avons fait deux groupes. Les recommandations qui peuvent être assumées par le gouvernement central ou pour les autres communautés autonomes et celles qui sont spécifiques au gouvernement basque.

Pour que ces recommandations des organisations basques puissent être effectives , on suggère quelques **principes de base** :

Garantir la participation des organisations des personnes consommatrices dans l'élaboration des plans stratégiques.

Faciliter la participation et la consultation des organisations de personnes consommatrices de drogues dans les programmes de réduction des risques et des dommages afin d'en améliorer l'accès des utilisateurs et utilisatrices, et bien sur, son efficacité.

Porter attention et soin, de la part des organisations d'utilisateurs, aux groupes vulnérables de la société au moment d'envisager l'intervention préventive, avec une attention spéciale envers les mineurs dans des étapes éducatives et pré-professionnelles.

Mettre en place un processus de formation interne du personnel concerné par les plans stratégiques avec la participation d'organisations de personnes consommatrices qui apportent l'information inhérente à son expérience.

### **Recommandations générales pour les administrations:**

Améliorer les services de santé dans les prisons, respecter la loi approuvée en 2003 qui régule la transition des services de santé dépendant des prisons à la Communauté Autonome pour sa complète intégration dans les services de santé des régions.

Améliorer la coordination entre les différentes institutions ayant compétences dans les sujets des drogues ( Ministère de la Santé et de la Consommation, Plan National sur les Drogues, Plan National contre le Sida, Direction Générale de la Toxicomanie du Gouvernement Basque, Ministère de la Justice, etc...).

Mettre en place des mécanismes pour assurer et spécifier la participation des organisations dans l'élaboration des plans stratégiques.

Garantir la participation des commissions techniques agissant dans l'initiative sociale, avec la capacité d'apporter des nuances dans l'éventail des risques et au moment d'élaborer des procédures dirigées vers la consommation responsable.

Porter une attention particulière à l'information provenant des personnes consommatrices, en développant des canaux pour que l'information arrive dans la forme nécessaire pour qu'elle soit prise en compte par les institutions et pour laquelle il est indispensable de doter de moyens et de formation continue les responsables des organisations .

Prendre des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des personnes consommatrices particulièrement vulnérables, et des consommateurs en activité entre eux.

Réguler les tests de substances et rendre compte des résultats aux citoyens et à l'administration.

Faciliter des rencontres et des journées de travail avec les professionnels de la communication pour rendre plus objective l'information concernant les interventions socio-politiques légales sur les consommateurs et consommatrices de drogues.

Porter une attention aux immigrants et aux minorités ethniques: sur ce point il faut remarquer l'intention de développer des actions de sensibilisation et d'information de la réalité sanitaire des personnes immigrantes accompagnées d'intervention de promotion de la santé, à travers des travailleurs sociaux et de la santé habituels. Il est aussi important d'habiliter des personnes de ces cultures pour assumer le rôle de médiation et de promotion de la santé de façon à favoriser l'adhésion des populations aux centres et au soutien. De même il faut favoriser une meilleure approche de la réalité sanitaire de ces personnes, en promouvant la coordination avec d'autres domaines, associations, celles qui s'occupent de ces populations, et l'existence de soutien qui peuvent aller de la présence de traducteurs jusqu'au soutien social et familial. Soutien, formation et financement pour l'élaboration de programmes spécifiques orientés vers la prévention des dommages et la réduction des risques associés à la consommation de cannabis développé par des associations d'usagers de cannabis.

Créer des salles de consommation responsable de cannabis autogérées par les associations et une reconnues officiellement, qui obtiendront ainsi la rupture d'un chaîne qui relie des substances à haut risque (drogues dures) à celles qui n'en présentent pas (drogues douces).

Doter les associations de moyens pour faire face à la demande d'information générée ces dernières années par le cadre sanitaire et thérapeutique, et par la communauté des malades, en relation avec l'usage thérapeutique de cannabis.

Faciliter le développement d'ateliers de consommations responsables et moins problématiques pour les contrevenants à la dénommée Loi Corcueca pour usage de cannabis.

Faciliter la présence d'organisation de consommateurs pour les évaluations officielles des politiques des drogues, en tenant compte du caractère spécifique des différentes organisations et en incluant leurs réflexions et leurs propositions dans les rapports officiels d'évaluation des politiques des drogues.

Garantir le rattachement de processus d'analyse et d'évaluation qualitative comme élément constitutif de toute intervention; avec comme finalité d'avancer de manière systématique: en fixant les initiatives adéquates, en abandonnant les inadéquates et en détectant les nouveaux milieux et les nécessités d'intervention pour le déroulement de nouveaux programmes complémentaires de manière à donner un contenu aux principes de globalité. Sur ce point, encore une fois, autant pour les possibilités d'intervention que pour l'élaboration de statistiques et de programmes évaluables, il est nécessaire de compter sur l'information des personnes directement affectées, usagers de drogues, consommateurs et consommatrices dont la consommation est problématique, ainsi que sur la société et l'environnement qui les entoure. Toujours dans la perspective d'améliorer la qualité de la vie.

Soutenir les organisations de personnes consommatrices pour qu'elles réalisent des investigations internes et externes avec l'objectif d'identifier des approches pour que les services socio-sanitaires puissent mieux s'adapter aux nécessités des consommateurs.

## **Recommandations spécifiques au gouvernement basque:**

Préalablement à la réalisation de l'atelier de Murgia on a repéré sur une carte géographique les associations de personnes utilisatrices de substances illégales, il en a résulté que les associations d'usagers de cannabis prédominent au Pays-Basque avec une représentation dans les trois communautés. Nous proposons à la Direction de la Toxicomanie du Département du Logement et des Affaires Sociales qu'il facilite une réunion des ces associations, destinée à élargir et à débattre des cadres d'interventions du prochain plan régional de toxicomanie et la participation possible de ces organisations comme méthode de co-responsabilisation et de prise de conscience dans la transformation de la situation.

Création d'une Commission Technique spécifique de participation. En ce qui concerne les propositions élaborées par les commissions techniques et leur apport à l'ancien plan de la toxicomanie, se sont ces mêmes propositions qui argumentent pour la nécessité de créer une commission technique indépendante ou inter-départementale qui récolte les expériences, les informations, les processus de formation et d'amélioration de la qualité basées sur les collectifs d'usagers de cannabis ou d'autres drogues. Déjà dans l'ancien plan de 2004-2008 on reconnaît l'importance de l'effort réalisé par ces commissions dans l'élaboration du 5ème plan de la toxicomanie.

Coordination et échange d'information entre les différents départements du Gouvernement Basque, spécialement la Justice et l'Intérieur, pour assurer un cadre légal aux initiatives que développent les organisations d'usagers.

S'engager à respecter les résolutions approuvées par le Parlement Basque, en relation avec le 5ème Plan de Toxicomanies du Pays Basque 2004-2008. Depuis les associations nous lançons un appel urgent pour l'application et la finalisation des résolutions, avant le risque de précipitation et d'accélération de nouvelles réalités changeantes et à venir dans les circonstances actuelles de danger pour les personnes consommatrices de substances et pour la société dans son ensemble, qui contribuent à ne pas dégrader et si possible améliorer la qualité de vie des usagers et de leurs collectifs.

## **Résolutions approuvées (P. 191)**

### **Résolutions certifiées par le Parlement Basque.**

#### **Annexe à la certification**

##### Résolution n° 1. Pág.191

Dans laquelle il est fait référence à la tentative d'impliquer le plus grand nombre d'agents sociaux et institutionnels pour essayer de réduire les dommages dérivés d'une consommation abusive de drogues.

##### Résolution n° 2 (Paragraphe textuel)

Le Parlement Basque incite le Gouvernement Basque à solliciter de l'agence du médicament l'autorisation pour la dispensation de cannabis ou de ses dérivés aux personnes qui présentent des pathologies pour lesquelles il est indiqué, quand il existe des preuves scientifiques de son efficacité.

##### Résolution n° 3

Dans cette résolution on ne fait pas mention du cannabis, mais soutenons son efficacité sans commentaires.

##### Résolution n° 6

Le Parlement Basque incite le Gouvernement Basque à impulser avec fermeté et décision l'espace socio-sanitaire de l'attention aux dépendances des drogues.

##### Résolution n° 9

Le Parlement Basque incite le Gouvernement Basque à promouvoir et à favoriser des mesures d'élargissement, comprenant des mesures de tolérance, pour les toxicomanes qui reçoivent un traitement et se trouvent dans un centre pénitentiaire en raison des infractions commises par leur dépendance.



## Résolution n° 10

### Coordination publique et privée

Visant à obtenir une coordination permanente entre les centres publics (assistance sanitaire et santé mentale, services sociaux, etc.) et les institutions à caractère privé, qui ont développé des activités en prévention, assistance et insertion de personnes ayant des problèmes de consommation de drogues au Pays Basque.

## Résolution n° 13. Pág.192

Dans laquelle on fait mention que la nécessité permanente des professionnels qui développent ses activités tant dans le secteur public que dans le secteur privé doit faire partie aussi des priorités et focaliser d'une manière décidée avec la recherche et l'analyse des expériences vérifiées à l'extérieur.

## Résolution n° 14.Pag. 193

### L'utilisation contrôlée de drogues

Objectivité pour que toute expérience avec des drogues ou de l'utilisation de ces dernières à des fins thérapeutiques ou dans des programmes de réduction de dommages doive être fondée à l'approbation scientifique et sanitaire de la Communauté internationale. Nous croyons que cela peut aider tant à éviter des apologies et des utilisations illégales qu' à l'information véridique sur les drogues et leur problématique sans stigmatisation et aider à la normalisation.

## Résolution n° 16

Le Parlement Basque incite les moyens de communication publics et privés, et spécialement à ETB (chaîne de télé basque), pour qu'ils approfondissent la tâche de sensibilisation, en transmettant une information objective et vérifiable sur le phénomène des toxicomanies, de sorte qu'ils soutiennent le travail des institutions et d'autres travailleurs sociaux.

## Recommandations à l'Union Européenne

Depuis 1992, quand ont commencé les premières conversations sur ce que devrait contenir une politique des drogues dans l'Union Européenne, la participation des organisations de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de cette politique a été toujours soulignée comme une priorité dans les documents politiques. Toutefois, il a fallu 16 années pour que l'Union Européenne établisse sa première expérience concrète en rapport avec cette participation : le Forum de la Société Civile.

En mai 2008 a eu lieu la première session du Forum de la Société Civile à Bruxelles. Ce Forum était constitué de 26 organisations que la Commission Européenne a choisi soigneusement parmi les 76 organisations qui ont sollicité de prendre part ce dernier.

Pendant la réunion de mai 2008, la Commission a demandé aux représentants de faire des suggestions pour le futur Plan d'Action en matière de Drogues de l'UE (2009 - 2012). Après la réunion, la Commission a soigneusement choisi les recommandations faites, en éliminant celles qui « seraient probablement réfuté par les États Membres », selon le commentaire d'un des porte-parole de la Commission.

En septembre 2008 on a publié le projet du Nouveau Plan d'Action, qui n'a pas seulement ignoré la plupart des recommandations du Forum de la Société Civile de mai, mais qui a aussi introduit une version complètement nouvelle du concept de participation de la société civile. Le Plan d'Action en matière de Drogues annonce une Alliance Européenne sur les Drogues, un travail commun entre les citoyens y les autorités dans la lutte contre les drogues, sans détailler en quoi consistera cette Alliance et vers où elle sera dirigée. Le reste du Plan d'Action répète les mêmes mesures de ses versions précédentes.

L'initiative de l'Alliance a été prise sans aucune consultation avec les représentants de la société civile européenne. Ni le Parlement Européen, ni le Forum de la Société Civile sur les politiques de drogues de l'UE qui a été installé par la Commission Européenne en 2007 ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion en ce qui concerne cette Alliance.

En répondant à cet événement, les membres d'Encod qui ont assisté à l'atelier des Drogues et de la Diplomatie, tenu à Murguía (au Pays Basque, en Espagne) en novembre 2008, ont décidé d'élaborer une proposition alternative au nouveau Plan d'Action en matière de Drogues. Cette proposition alternative a été envoyée à la Commission Européenne, aux États Membres et au Parlement Européen au début du mois de décembre 2008. En mars 2009, elle sera aussi présentée lors de la rencontre du Forum de la Société Civile à Bruxelles, avec une proposition sur comment on devrait structurer le dialogue avec la société civile, que nous présenterons ensuite.

## Plan d'Action alternatif en matière de drogues pour l'Union Européenne

Le Plan d'Action 2009-2012 approuvé par le Conseil de l'Union Européenne le 8 décembre 2008 et publié au journal officiel de l'Union Européenne le 20 du même mois déclare que « le moment est venu de mettre les Européens au centre de cette politique et de faire en sorte que les citoyens prennent part plus activement ».

Pour cela il propose l'élaboration « d'une Alliance Européenne sur la Drogue », visant à mobiliser un large spectre de structures de la société civile qui opèrent à l'intérieur et hors du cadre de la drogue. Les 3 et 4 mars on discutera des propositions sur comment structurer cette alliance. Depuis ENCOD nous aimerions apporter la proposition suivante pour améliorer le dialogue entre la société civile et les institutions de l'Union Européenne.

Nous proposons aux gouvernements de l'Union Européenne d'adopter un plan d'action en matière de drogues qui protège la santé et la sécurité de tous les citoyens concernés par le phénomène des drogues.

Nous, les citoyennes et les citoyens de l'Europe avons besoin de stratégies qui contribuent à rendre l'atmosphère plus sûre autour du phénomène des drogues, des stratégies qui rendent possible un usage plus rationnel des fonds publics, qui respectent les Droits de l'Homme, qui prennent en considération les implications pour les populations vulnérables, spécialement les mères consommatrices, les mineurs en

situation de risque et les personnes migrantes, et qui ne mettent pas en péril la subsistance de paysans producteurs dans des pays en voie de développement.

En résumé, une politique des drogues qui apporte des bénéfices à la société au lieu de dommages. Ce nouveau plan d'action devrait inclure les priorités suivantes :

## **Priorité 1. AMÉLIORER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE**

### **Sélection de participants.**

Comme point de départ pour réactiver le processus de dialogue entamé en 2006, la Commission devait élaborer et publier un répertoire des organisations de la société civile qui travaillent sur le sujet des drogues en Europe, comme il a annoncé pendant la conférence « Société Civile et Drogues en Europe » tenue en janvier de 2006.

Toutes les organisations qui ont pris part aux phases préparatoires de ce processus de dialogue développées jusqu'à présent (Conférence « Société Civile y Drogues en Europe », janvier 2006 ; commentaires au Livre Vert de l'Union Européenne, septembre 2006 ; et ceux qui ont demandé à participer au Forum de la Société Civile, 2007) devraient prendre part cette étude. On devrait demander à ces organisations des informations sur d'autres organisations candidates, lesquelles devraient aussi prendre part l'étude. Cette étude servirait de base pour une première sélection d'organisations participant au dialogue.

Les critères de sélection des organisations pour qu'elles prennent part au dialogue devraient être les suivants :

- D'abord, les réseaux européens et nationaux des personnes directement touchées par les politiques de drogues : personnes consommatrices (de tout type de substances) et leurs parents.

- Deuxièmement, les réseaux de personnes qui connaissent le phénomène mais qui ne sont pas directement touchées : professionnels la santé et d'experts.
- Les réseaux européens ou internationaux devraient être formés par des organisations de un nombre significatif d'États membres de l'UE.
- Les organisations devraient être capables de prouver qu'elles ont des normes transparentes sur leurs adhésions et sur les structures de prise de décisions dans ses organisations.

## **Méthodologie**

La méthodologie du dialogue devrait être élaborée dans le but de créer un espace dans lequel tous les participants se sentent en confiance. La société civile a été écartée du processus d'élaboration des politiques de drogues depuis toujours, c'est pourquoi, en tout premier lieu, l'espoir est d'avoir la possibilité de parler et d'être écouté.

Le dialogue dans l'Alliance devrait être destiné à proposer des recommandations dans les différents secteurs spécifiques de concurrence. Ces recommandations devraient être publiées comme une annexe au rapport annuel de l'Observatoire Européen sur les Drogues et les Toxicomanies (OEDT).

Au moment de présenter les recommandations il est important de montrer le niveau de consensus entre les organisations de la société civile, de sorte que celles-ci se transforment en signaux clairs pour l'Union Européenne.

## **Objectifs**

Les principaux objectifs de l'alliance doivent être le dialogue entre tous les participants, faciliter l'échange d'information et de connaissance sur le phénomène des drogues en Europe et formuler des recommandations sur les politiques de drogues basées sur des faits concrets.

## Résultats

Le dialogue devrait viser à se transformer en une expérience enrichissante pour tous les participants, de sorte qu'il ait un impact positif dans le processus d'élaboration et d'application de la politique de drogues en Europe. Le résultat concret pourrait être formulé dans des recommandations régulières envers les institutions européennes dans ce qui est relatif à l'actuel développement des politiques de drogues. Idéalement, ces recommandations devraient être partagées par le plus grand nombre possible d'organisations de la société civile.

## Structure

Les principaux critères pour concevoir la structure de communication entre les institutions de l'Union Européenne et la société civile devraient être :

- L'élaboration conjointe entre les institutions de l'Union Européenne et les organisations de la société civile.
- Respecter la diversité des organisations et des réseaux existants.
- Garantir la transparence, l'accessibilité et la démocratie pendant tout le processus.
- Une vaste diffusion une fois définie la structure. Une possible structure pour le dialogue pourrait se consister de trois outils :

### 1. L'Assemblée de la Société Civile.

Une réunion annuelle devrait être organisée avec, au moins, un groupe

38

de 250 participants de la Société Civile, choisis à partir de l'étude mentionnée en haut. La réunion devrait être modérée par un acteur neutre, qui pourrait être un bureau de consultants spécialisés en modération de débats ou une organisation neutre.

La réunion annuelle devrait être organisée avant la réunion annuelle du

46

Groupe Transversal des Drogues dans lequel le Plan d'Action de l'UE est évalué, pour avoir le temps de présenter et d'examiner les contributions de la société civile dans ce processus.

L'assemblée produirait une liste de propositions pour examen par les autorités de l'UE. Ces propositions devraient aussi être présentées dans les dialogues nationaux (qui doivent être établis dans chaque pays membre) ainsi que dans le dialogue avec la Commission Européenne qui aurait lieu dans le forum de la société civile (voir ci-dessous).

L'Assemblée produirait aussi une analyse de l'état de la politique des drogues dans l'Union Européenne et une série de recommandations pour son amélioration, qui seraient ajoutés au rapport annuel de l'OEDT. Pour cette tâche on organiserait des groupes de travail sur les thèmes à traiter.

Le forum sur internet pour le dialogue entre la société civile et les autorités sur la politique de drogues créé par la Commission Européenne en septembre de 2008 devrait être réactivé. Ce forum est ouvert et est accessible à tous les citoyens européens, il pourrait être destiné à rassembler des questions et des suggestions sur les matières spécifiques qui facilitent un dialogue transparent, inclus et respecte tous les intéressés.

## 2. Le Forum de la Société Civile

Deux fois par an on pourrait organiser le Forum de la Société Civile sur les Drogues, composé de représentants de l'Assemblée Générale d'une part et des représentants de la Commission Européenne d'autre part. Il devrait être modéré par un modérateur indépendant.

La fonction de ce Forum serait de faire suivre les propositions présentées par l'Assemblée à la Commission Européenne et d'analyser

conjointement la manière dont les politiques européennes sur les drogues intègrent les recommandations faites par l'Assemblée.

### 3. La Commission de contrôle

Un groupe indépendant, fait d'une représentation égale de la société civile et des autorités européennes (Commission, Groupe Horizontal sur les Drogues, OEDT, Europol), présidé par un représentant du Parlement Européen, superviserait le processus de dialogue. Il se réunirait une fois par année, pour analyser si les objectifs du dialogue sont atteints par la structure et la méthodologie actuelle ou s'ils ont besoin de s'adapter.

### Priorité 2. L'INFORMATION

- Favoriser la recherche et étendre la base de connaissances sur les manières dans lesquelles les consommateurs de drogues peuvent directement intervenir pour réduire les risques et les dommages en rapport avec leur propre consommation.
- Faire des recherches et évaluer les stratégies, sur des programmes et des interventions innovatrices en matière de politique de drogues, y compris les traitements alternatifs comme la distribution contrôlée de substances.
- Favoriser la participation des organisations de personnes utilisatrices de drogues dans la conception et le développement des recherches.
- Rappeler la parité des sexes dans les recherches et les évaluations.
- Garantir l'analyse objective des données obtenues suite aux recherches, sans manipulation politique.
- Promouvoir des séminaires internationaux qui favorisent le flux d'information et des échanges d'expériences entre les différents groupes de personnes touchées par les drogues, selon leur complexité et celle de la substance.
- Faire des recherches sur les liens entre l'industrie des drogues légales (alcool, entreprises pharmaceutiques, tabac, etc.) et les institutions de la santé.



## Priorité 3. LA COORDINATION

- Faciliter la décentralisation des politiques de drogues dans les niveaux locaux et nationaux, et coordonner le travail conjoint entre des pays et des régions frontalières pour éviter d'éventuels déséquilibre.
- Défendre devant l'ONU la souveraineté de chaque État pour établir des manières de réglementer le marché des drogues qui sont socialement et culturellement acceptables pour les populations locales concernées.
- Permettre une marge plus vaste aux autorités locales pour éprouver avec stratégies alternatives et interventions innovatrices (qui peuvent inclure des pas vers le règlement de certaines substances), dont d'autres peuvent plus extraire des apprentissages utiles dans leur recherche envers politiques des justes et efficaces, qui sont basés le respect aux droits humains et la protection de la santé.
- Augmenter et renforcer la participation de la société civile dans la conception des politiques de drogues.
- Étendre la participation du Forum de la Société Civile sur les Drogues à toutes les organisations qui le sollicitent.
- Formuler le caractère des conclusions de ce forum comme une consultation directe des États Membres à la société civile, sans interférence inutile de la Commission Européenne dans la formulation des conclusions et des recommandations de ce forum.

## Priorité 4. RÉDUCTION DE L'OFFRE.

- Rationaliser l'offre de drogues et réduire au maximum la criminalité associée au marché noir par des mesures efficaces.
- Faciliter, analyser et évaluer la mise en place de circuits légaux pour contrôler le marché des drogues afin de réduire la présence du marché illégal.
- Appliquer des mesures efficaces pour contrôler le blanchiment d'argent et la corruption liés au trafic de drogues.

## Priorité 5. RÉDUCTION DE LA DEMANDE.

- Réduire les problèmes liés à la consommation de drogues effectuée dans un contexte d'illégalité ; améliorer, innover et soutenir les stratégies pour responsabiliser des consommateurs et des distributeurs (entre autres au moyen d'initiatives comme l'analyse de substances illégales).
- Faciliter et favoriser la création de groupes de soutien internes de personnes consommatrices, pour développer des méthodes d'intervention plus efficaces focalisées sur la réduction des risques et dommages associés à l'utilisation de substances.
- Favoriser le développement de groupes de soutien internes formés par des semblables (pères, jeunes, personnes consommatrices, etc.) et soutenir les contributions de ces groupes.
- Limiter l'intervention institutionnelle exclusivement à l'utilisation problématique quand la personne consommatrice elle-même la considère comme telle, et la limiter à des mesures non répressives.
- Favoriser et respecter l'accomplissement de codes moraux pour la publicité et la promotion de drogues licites ou illicites.
- Porter une attention spécifique aux groupes vulnérables, comme les mères consommatrices et les mineurs en situation de risque élevé ; appliquer des politiques de prévention visant à la création de « quartiers préventifs », orientés vers la diminution de la marginalité et de l'exclusion sociale dans laquelle vivent ces groupes vulnérables.

## Priorité 6. COOPÉRATION INTERNATIONALE.

- Respecter la souveraineté des pays tiers et de leur autonomie à mettre en place leurs propres politiques de drogues . Le principe de la politique européenne doit être la protection de la santé, le respect des Droits de l'Homme et la prévention de conflits.
- Favoriser les propositions des Communautés productrices dans des

pays en voie de développement pour la création de réseaux de commercialisation des produits dérivés des plantes qui ont été interdits par les conventions de l'ONU, comme la feuille de coca en Amérique du Sud, le cannabis au Maroc et l'opium en Afghanistan.

- Favoriser l'échange d'expériences de pratiques réussies dans les pays l'Union Européenne et les pays tiers, basé sur le respect de la souveraineté des pays et en évitant d'imposer des modèles dont l'inefficacité a été démontrée.

## DERNIÈRES OBSERVATIONS

Nous voudrions pour finir donner quelques observations générales, adressées tant aux organisations de personnes consommatrices qu'aux autorités responsables des politiques de drogues.

Pour que tout dialogue puisse être un succès, la confiance et le respect mutuel sont un facteur crucial.

Les organisations de consommateurs doivent regarder au-delà de leurs horizons propres. Il ne faut pas considérer les politiciens comme opposés, mais comprendre le rôle qu'ils doivent jouer. Les politiciens sont aussi le fruit de cette société qui souffre d'une politique de drogues dominée par l'idéologie plutôt que par le bon sens, laquelle a été intériorisée par une multitude de personnes. Toutefois il y a aussi des politiciens dont le bon sens prédomine sur l'idéologie. Si nous voulons changer les politiques actuelles des drogues nous devons travailler avec eux. Seulement en nous unissant nous pouvons construire un monde où les politiques de drogues sont plus justes et plus efficaces. S'ils souhaitent contribuer à un changement, la meilleure analyse envers les autorités est basée sur la confiance mutuelle, sans préjugé ni méfiance.

Pour leur part, les autorités devraient établir une marge de manœuvre politique dans laquelle les organisations de personnes consommatrices peuvent opérer. Ces organisations sont créées à l'initiative de personnes qui souhaitent réduire les effets négatifs du phénomène des drogues, spécialement quand celui-ci a lieu dans la clandestinité. Il est d'importance cruciale que ces organisations opèrent comme des participants de plein droit dans le processus de développement

d'une attitude plus responsable envers la consommation de drogues de toutes les parties concernées, ce qui inclut sa participation à la conception et l'exécution des politiques de drogues.

Au nom d'ENCOD,

Virginia Montañés y Joep Oomen

## **ADRESSES DES CONTACTS EN EUROPE**

**ENCOD (Coalition Européenne pour des Politiques des Drogues Justes et Efficaces)**

Lange Lozanastraat 14

2018 Amberes, Belgique

Tel.+ 32 3 2930886 / +32 495 122 644

info@encod.org

www.encod.org

**INPUD (International Network of People Who Use Drugs) •**

www.inpud.org

## **ALLEMAGNE**

**AKZEPT**

Südwestkorso 14

D •

12161 Berlin

Deutschland

Tel. +49 30 822 2802

Email:

akzeptbuero@yahoo.de

Web: www.akzept.org

## **ITALIE**

**PAZIENTI IMPAZIENTI CANNABIS (PIC)**

Piazza dei Sanniti n. 30

Roma 00185  
Italia  
Tel: +39 329 9421686  
Fax: +39 06 47243823  
Email: info@pazienticannabis.org  
**PAYS-BAS**

**MDHG BELANGENVERENIGING DRUGGEBRUIKERS**  
Jonas Daniel Meijerplein 30  
1011 RH Amsterdam  
Nederland  
Tel. : +31 / (20) 624 47 75  
Fax.: +31 / (20) 638 28 40  
Email:  
Willemijn@mdhg.nl

### **ROYAUME-UNIS**

**LEGALISE CANNABIS ALLIANCE (LCA)**  
PO Box 198  
Norwich NR3 3WB  
United Kingdom  
Email:  
alun@ccguide.org.uk

### **ESPAGNE**

**FAUDAS** (Federación estatal de Asociaciones de Personas  
afectadas por las drogas y  
el VIH)  
Florença, 44, bajos •  
08921 Santa Coloma de Gramenet (Barcelona)  
Tel. +34 691 523 336  
federacion@faudas.org  
www.faudas.org  
**FAC** (Federación de Asociaciones Cannábicas)

Salitre 23, bajos •  
28012 •  
Madrid  
Tel.: +34 670 99 63 35  
prensa@fac.cc  
www.fac.cc/

Federación Andaluza de Drogodependencias y Sida **ENLACE**  
Marqués de Pickman, nº 49, 2º planta • 41005 • Sevilla  
Tel. +34 954981248 / 954573502  
fenlace@  
fenlace.  
org  
www.fenlace.  
org

ENERGY CONTROL  
Quevedo, 2 bajos •  
08012 Barcelona  
Tel. 902253600  
info@energycontrol.org  
www.energycontrol.org

## **PAYS BASQUE**

Ai Laket •  
www.ailaket.com •  
ailaket@ailaket.com • Tel +34 945 23 15 60 •  
Comisión Ciudadana Antisida de Alava •  
www.sidalava.org •  
sidalava@sidalava.org  
Ekimen 2000 •  
[imarkez@euskalnet.net](mailto:imarkez@euskalnet.net) - +34696968567  
Ganjazz •  
infoganjazz@gmail.com •  
Tel. +34 637024633  
LRKG – info@laregadera.com •  
www.lrkg.blogspot.com •

Tel +34 945 27 07 12

Itxarobide – elkartea@itxarobide.com – www.itxarobide.com – Tel.  
+34944449250

Paotxa •

paotza@hotmail.com •

Tel: +34 943216343

Pannagh •

pannagh.blogspot.com/ •

terapeutika@pannagh.org Tel. +34 944152900

## Bibliographie recommandée

Allman, D., et al. (2006). Peer networking for the reduction of drugrelated harm. *International*

*Journal of Drug Policy*, 17(5), 8.

Alvarez, P., & Sánchez, M. (2003). AISOL: la incorporación sociolaboral desde el movimiento

asociativo, *VI Jornadas Andaluzas de Asociaciones de Drogodependencia y Sida*. Punta

Umbría: Federación Andaluza de Drogodependencias y Sida (ENLACE).

Arana, X. G., Isabel. (2002). Programas de testado de sustancias: intervención en reducción de riesgos y daños como estrategia de prevención en materia de drogas. *Eguzkilore*.

*Cuaderno del Instituto Vasco de Criminología*(16), 42.

[http://www.ivac.ehu.es/p278content/es/contenidos/boletin\\_revista/ivckei\\_eguzkilore\\_numero16/es\\_numero16/adjuntos/Rovira\\_Ibanez\\_16.pdf](http://www.ivac.ehu.es/p278content/es/contenidos/boletin_revista/ivckei_eguzkilore_numero16/es_numero16/adjuntos/Rovira_Ibanez_16.pdf)

•

(2004). *Delimitación del status jurídico del ciudadano consumidor de drogas*.

*Propuesta de Carta de Derechos de los usuarios de Drogas* (Vol. 11). VitoriaGasteiz:

Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.

<http://www.gizartegaiak.ejgv.net/>

[GizarteGaiakContenidos/pdf/STATUS.PDF](http://www.gizartegaiak.ejgv.net/contenidos/pdf/STATUS.PDF)

•

(2005). *Documento técnico para un debate social sobre el uso normalizado del*

*cannabis* (1 ed.). VitoriaGasteiz:

Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.

[http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r332732/](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r332732/es/contenidos/informacion/publicaciones_)

[es/contenidos/informacion/publicaciones\\_](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r332732/es/contenidos/informacion/publicaciones_)

[ovd\\_inf\\_txostena/es\\_9033/adjuntos/informe\\_txostena17.pdf](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r332732/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/informe_txostena17.pdf)

Arana, X. M., Iñaki (coords.). (1998). *Los agentes sociales ante las drogas*. Madrid: Instituto

Internacional de Sociología Jurídica de Oñati, ed. Dykinson.

•

(2006). *Cannabis: salud, legislación y políticas de intervención*.

Madrid: Instituto

Internacional de Sociología Jurídica / Ed. Dykinson.

Australian Injecting & Illicit Drug Users League (2008). *Treatment Service Users Project Final*

*Report*: Australian Injecting & Illicit Drug Users League.

<http://www.aivl.org.au/files/AIVL>

[%20\\_TSU\\_200804.pdf](http://www.aivl.org.au/files/AIVL%20TSU_200804.pdf)

Barriuso, M. (2001). La visión del movimiento asociativo cannábico. In *Gestionando las drogas*

(pp. 8). Barcelona: Grup Igia.

•

(2003a). La prohibición de drogas, del tabú moral a la desobediencia civil. In X. H.

Arana, Douglas; Scheerer, Sebastian (Ed.), *Globalización y drogas. Políticas sobre*

*drogas, derechos humanos y reducción de riesgos*. Madrid:

Dykinson, Instituto



Internacional de Sociología Jurídica de Oñati.

•

(2003b). Drogas ilícitas, vida recreativa y gestión de riesgos.

Estudio

diagnóstico de necesidades de intervención en prevención de riesgos en ámbito

lúdico-festivos

en la CAV: Ai Laket!! – Usuarios de drogas por la reducción de riesgos.

<http://www.ailaket.com/castellano/archivos/estudiodiagnostico.pdf>

•

(2005). Propuesta de modelo legal para el cannabis en el Estado español.

*Eguzkilore. Cuaderno del Instituto Vasco de Criminología*(19), 17.

<http://www.ivac.ehu.es/p278>

[content/es/contenidos/boletin\\_revista/ivckeie\\_guzkilore\\_numero19/es\\_numero19/](http://www.ivac.ehu.es/content/es/contenidos/boletin_revista/ivckeie_guzkilore_numero19/es_numero19/)

[adjuntos/11Barriuso.pdf](#)

•

(2007). Más allá de las excusas:hacia una regulación legal no prohibicionista para el

cannabis. In L. Pantoja (Ed.), *Hablemos del cannabis. Avances en drogodependencias*

(pp. 107-132).

Bilbao: Universidad de Deusto.

Broadhead, R. S. et al. (2006). Peerdriven

HIV interventions for drug injectors in Russia: First

year impact results of a field experiment. *International Journal of Drug Policy*, 17(5),

379-392.

Canadian HIV/AIDS Legal Network, I. A. A., Open Society Institute.

(2008). *Nothing about us*

*without us* •

*Greater, meaningful involvement of people who use illegal drugs: A public*

*health, ethical, and human rights imperative (international edition):*  
Canadian HIV/AIDS

Legal Network, International AIDS Alliance, Open Society Institute.  
<http://www.aidslaw.ca/publications/interfaces/downloadFile.php?ref=1314>

Cebrián, J., Mosquera, M. d. A., Oomen, J., & Romaní Alfonso, O.  
(2003). Nuevos movimientos  
sociales entorno a las drogas: política, salud y Derechos Humanos.  
In *Actas de las  
Jornadas del Graduat en Criminologia i Política Criminal, 2000 y  
2001* (pp. 29).

Barcelona: Universitat de Barcelona.

Cusick, L. (2006). Widening the harm reduction agenda: From drug  
use to sex work.

*International Journal of Drug Policy*(17), 8

EfthimiouMordaunt,

A. *Junkies in the House of the Lord*. London.

•

Why should drug users selforganise?

London.

<http://www.drugtext.org/library/articles/121.html>

ENCOD. (2006). *Green Pepper. On the role of Civil Society in Drug  
Policy in the European*

*Union*, ENCOD. [https://www.encod.org/info/GREENPEPPER.  
html](https://www.encod.org/info/GREENPEPPER.html)

Friedman, S. R. (1996). Theoretical bases for understanding drug  
users' organization.

*International Journal of Drug Policy*(7), 7

Friedman, S. R. et al. (2007). Harm reduction theory: Users' culture,  
microsocial

indigenous

harm reduction, and the selforganization

and outsideorganizing

of users' groups.

*International Journal of Drug Policy*, 18(2), 10.

Friedman, S. R., Sufian, M., Curtis, R., Neaigus, A., & Jarlais, D. C. D. (1992). Organizing drug users against AIDS. In J. S. Huber, B.E. (Ed.), *The social context of AIDS* (pp. 115130).

Newbury, CA: Sage.

Herkt, D. (2004). Grupos de usuarios de drogas: la experiencia australiana. In N. W. Heather, Alex; Nadelmann, Ethan; O'Hare, Pat (Ed.), *La cultura de las drogas en la sociedad del riesgo* (pp. 247256).

Barcelona: Publicaciones Grup Igia.

Kerr, T., Small, W., Peeace, W., Douglas, D., Pierre, A., & Wood, E. (2006). Harm reduction by a "userun"

organization: A case study of the Vancouver Area Network of Drug Users

(VANDU). *International Journal of Drug Policy*, 17(2), 6169.

Magee, C., & Huriaux, E. (2008). Ladies' night: Evaluating a dropin programme for homeless

and marginally housed women in San Francisco's mission district.

*International Journal of Drug Policy*, 19(2), 113121.

Marín, I. (2008). *La cultura "cannábica" en España (19912007). Análisis socioantropológico de*

*un nuevo tipo de movimiento social*. Unpublished tesis doctoral, Universidad de

Granada, Granada. <http://hera.ugr.es/tesisugr/17510673.pdf>

Márquez, I. P., Mónica. (2000). *Drogodependencias: reducción de daños y riesgos en la*

*Comunidad Autónoma del País Vasco* (1ª ed. Vol. 4). VitoriaGasteiz: Servicio Central

de Publicaciones del Gobierno Vasco.

<http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/>

[contenidos/informacion/publicaciones\\_ovd\\_inf\\_txostena/es\\_9033/adjuntos/Drogodepend](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/Drogodepend)

[enciasriesgos.pdf](#)

Márquez, I. P., Mónica; Merino, Cristina; Romera, Carlos. (2002).

*Cannabis: de la salud y del*

*derecho: acerca de los usos, normativas, estudios e iniciativas*

*para la normalización* (1ª

ed. Vol. 6). VitoriaGasteiz:

Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco. [http://](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/)

[www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/)

[es/contenidos/informacion/publicaciones\\_ovd\\_i](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/InformeTxostena6.cannabis.pdf)

[nf\\_txostena/es\\_9033/adjuntos/InformeTxostena6.](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/InformeTxostena6.cannabis.pdf)

[cannabis.pdf](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/InformeTxostena6.cannabis.pdf)

Martínez, I. (2003). Intervención con consumidores de cánnabis desde un modelo de reducción

de riesgos asociados con las drogas. In I. P. Márkez, Mónica;

Andrés, Miguel de;

Romaní, Oriol (comps.) (Ed.), *Drogas, exclusión o integración social.*

*II Conferencia de*

*Consenso sobre reducción de riesgos relacionados con la droga*

(Vol. 10, pp. 113121).

VitoriaGasteiz:

Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.

<http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/>

[es/contenidos/informacion/publicaciones\\_](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/informe_txostena10.pdf)

[ovd\\_inf\\_txostena/es\\_9033/adjuntos/informe\\_txostena10.pdf](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/informe_txostena10.pdf)

Mehrabadi, A. et al. (2008). The Cedar Project: A comparison of

HIVrelated

vulnerabilities

amongst young Aboriginal women surviving drug use and sex work

in two Canadian

cities. *International Journal of Drug Policy*, 19(2), 159168.

Middelthon, A. •L.

(2005). A Room for Reflection: SelfObservation

and Transformation in

Participatory HIV Prevention Work. *Medical Anthropology Quarterly*,

19(4),

18.<http://dx.doi.org/10.1525/maq.2005.19.4.419>

Mold, A., & Berridge, V. (2008). 'The rise of the user'? Voluntary organizations, the state and illegal drugs in England since the 1960s. *Drugs: education, prevention and policy*, 15(5), 10

Montañés Sánchez, V. (2006). La participación de la sociedad civil en las instituciones europeas, *Workshop: Evaluación de políticas y programas relacionadas con el fenómeno social de las drogas en la Unión Europea*. Oñati. <http://www.encod.org/info/Laparticipaciondelasociedad.html>

Moskalewicz, J., Barrett, D., Bujalski, M., Dabrowska, K., Klingemann, H., Klingemann, J., et al. (2007). Harm reduction coming of age: A summary of the 18th International Conference on the Reduction of Drug Related Harm •Warsaw, Poland: 1317 May 2007.

*International Journal of Drug Policy*, 18(6), 503508.

Moskalewicz, J., Barrett, D., Bujalski, M., Dabrowska, K., Klingemann, H., Klingemann, J., et al. (2007). Harm reduction coming of age: A summary of the [ ` ]18th International Conference on the Reduction of Drug Related Harm' •Warsaw, Poland: 1317 May 2007.

*International Journal of Drug Policy*, 18(6), 503508.

Namaste, V., & Jauffret, P. (2006). Negotiating Partnership and Ownership in CommunityBased Research: Lessons from a Needle Exchange in Montréal. *Canadian Journal of Aboriginal CommunityBased HIV/AIDS Research*, 1 (inaugural edition).<http://cbr.cbrc.net/files/1158090877/CJACBR.pdf>

Network, C. H. A. L., Alliance, I. A., & Institute, O. S. (2008). *Nothing about us without us* •

*Greater, meaningful involvement of people who use illegal drugs: A public health,*

*ethical, and human rights imperative (international edition):*

Canadian HIV/AIDS Legal

Network, International AIDS Alliance, Open Society Institute

<http://www.aidslaw.ca/publications/interfaces/downloadFile.php?ref=1314>

Oomen, J. (2005). Hacia una política de drogas justa y eficaz, *XVI Jornadas Andaluzas de*

*Asociaciones de Drogodependencia y Sida*. Córdoba: Federación Andaluza de

Drogodependencias y Sida (ENLACE).

•

(2007). Alternativas europeas en políticas de drogas. El papel de los ciudadanos. In

L. Pantoja (Ed.), *Hablemos del cannabis. Avances en drogodependencias* (pp. 5378).

Bilbao: Universidad de Deusto.

Osborn, B., & Small, W. (2006). "Speaking truth to power": The role of drug users in influencing

municipal drug policy. *International Journal of Drug Policy*, 17(2), 7072.

Pitch, T., Ribas Mateos, N., Bodelón González, M. E. et al. (2003).

La resistencia de las

mujeres a la globalización punitiva. In *Actas de las Jornadas del Graduat en*

*Criminologia i Política Criminal, 2000 y 2001*, Barcelona: Universitat de Barcelona.

Pretel, X. (2004). FAUDAS, Federación Estatal de Asociaciones de Usuarios y grupos afines,

*XV Jornadas Andaluzas de Asociaciones de Drogodependencia y Sida*. Chiclana: Federación

Andaluza de Drogodependencias y Sida (ENLACE).

•

(2007). FAUDAS, A Process to Develop Formative, Participation and Advocacy Skills in the Community of People Affected by Drugs, *Antiretroviral treatment for injecting drug users (ARV4IDU's) Seminar*. Vilnius, Lithuania.  
<http://www.eatg.org/eatg/content/download/12454/97897/file/FaudasSpain%20EN.pdf>

- (2008). La historia de la implementación de la reducción de riesgos y daños en la prevención de los usos problemáticos de drogas, *III Seminario del Grupo de Prevención Sexual del VIH/SIDA de RED2002*. Barcelona.

3

Ramos, R., & Figuera, F., de la (2004). Otro mundo 'con drogas' es posible, *V Jornadas Andaluzas de Asociaciones de Drogodependencia y Sida*. Chiclana: Federació Andaluza de Drogodependencias y Sida (ENLACE).

Romaní, O. (2005). La cultura del cannabis treinta años después...unas reflexiones personales.

*Revista española de drogodependencias*(34).

[http://www.aesed.com/images/Monog\\_RevEspDrog.pdf](http://www.aesed.com/images/Monog_RevEspDrog.pdf)

- (2008). Drug Policies: prevention, participation and harm reduction. *Salud colectiva*, 4(3), 17.

[http://dialnet.unirioja.es/servlet/fichero\\_articulo?codigo=2782009&orden=0](http://dialnet.unirioja.es/servlet/fichero_articulo?codigo=2782009&orden=0)

Rovira, J. I., V. (2002). Testeo y análisis de sustancias como práctica para una reducción de riesgos. *Eguzkilo*. *Cuaderno del Instituto Vasco de Criminología*(16), 18.

<http://www.ivac.ehu.es/p278content/>

[es/contenidos/boletin\\_revista/ivckei\\_eguzkillore\\_numero16/es\\_numero16/adjuntos/Rovira\\_Ibanez\\_16.pdf](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/boletin_revista/ivckei_eguzkillore_numero16/es_numero16/adjuntos/Rovira_Ibanez_16.pdf)

Sánchez, X. G., Jokin. (2003). Algunas experiencias y organizaciones de usuarios. In I. P.

Márkez, Mónica; Andrés, Miguel de; Romani, Oriol (comps.) (Ed.), *"Drogas, exclusión o integración social. II Conferencia de Consenso sobre reducción de riesgos relacionados con la droga* (Vol. 10, pp. 113121).

VitoriaGasteiz:

Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco.

[http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/informe_txostena10.pdf)

[es/contenidos/informacion/publicaciones\\_ovd\\_inf\\_txostena/es\\_9033/adjuntos/informe\\_txostena10.pdf](http://www.gizaetxe.ejgv.euskadi.net/r402177/es/contenidos/informacion/publicaciones_ovd_inf_txostena/es_9033/adjuntos/informe_txostena10.pdf)

Seckinelgin, H. (2002). Time to Stop and Think: HIV/AIDS, Global Civil Society, and People's

Politics. In M. K. Glasius, Mary; Anheier, Helmut (eds.) (Ed.), *Global Civil Society 2002*.

London: The Center for the Study of Global Governance.

<http://www.lse.ac.uk/Depts/global/Publications/Yearbooks/2002/2002chapter5.pdf>

Segador, M. (1998). Los programas de intercambio de jeringuillas, una respuesta

imprescindible pero insuficiente ante el consumo intravenoso de drogas ilegales. In X.

M. Arana, Iñaki (coords.) (Ed.), *Los agentes sociales ante las drogas* (pp. 229235).

Madrid: Instituto Internacional de Sociología Jurídica de Oñati, Ed. Dyckinson.

Small, D., Palepu, A., & Tyndall, M. W. (2006). The establishment of North America's first state

sanctioned supervised injection facility: A case study in culture change. *International*

*Journal of Drug Policy*, 17(2), 7382.



Stafford, N. (2007). Using words: The harm reduction conception of drug use and drug users.

*International Journal of Drug Policy*, 18(2), 3.

Tammi, T., & Hurme, T. (2007). How the harm reduction movement contrasts itself against

punitive prohibition. *International Journal of Drug Policy*, 18(2), 3.

Tobin, K. E., Hua, W., Costenbader, E. C., & Latkin, C. A. (2007).

The association between

change in social network characteristics and nonfatal

overdose: Results from the

SHIELD study in Baltimore, MD, USA. *Drug and Alcohol*

*Dependence*(87), 5.

VVAA. (2001). *Gestionando las drogas. Conferencia de Consenso sobre Reducción de daños*

*relacionados con las drogas: Cooperación e interdisciplinariedad.*

Barcelona: Grup Igia.

VVAA. (2005). Monográfico Cannabis. *Revista española de*

*drogodependencias*, 30(12),

224.

Wodak, A. (2006). All drug politics is local. *International Journal of Drug Policy*, 17(2), 8384.

Wodak, A., Strathdee, S., Friedman, S. R., & Byrne, J. (1998). The global response to the threat

of HIV infection among and from injecting drug users. *AIDS*

*Targeted Information*, 12(6),

3

Wodak, A., Symonds, A., & Richmond, R. (2003). The Role of Civil Disobedience in Drug Policy

Reform: How an Illegal Safer Injection Room Led to a Sanctioned, "Medically Supervised

Injection Center". *Journal of Drugs Issues*, 33(3),

15.<http://www2.criminology.fsu.edu/~jdi//journal/2003/wodak.pdf>

Wodak, A. S., S.; Friedman, S.R.; Byrne, J. . (1998). The global response to the threat of HIV

infection among and from injecting drug users. *AIDS Targeted*

*Information*, 12(6), 3

# QUESTIONNAIRE

Nous invitons toutes les organisations qui représentent des consommateurs de drogues illicites à remplir le questionnaire suivant.

Ce questionnaire fait partie d'une étude sur la participation d'organisations de consommateurs de drogues dans la conception des politiques des drogues en Europe.

Dans cette étude se déroulera aussi un **atelier** qui aura lieu du 21 au 23 novembre 2008 à Vitoria, au Pays Basque, en Espagne.

## 1. Coordonnées de l'Organisation :

*Nom de l'organisation :*

*Adresse :*

*Pays :*

*Qui l'organisation représente-t-elle ? :*

## 2. Travail de pression politique :

*Comment définiriez-vous le concept de pression politique dans votre association ?*

*Quelles raisons ont amené cette association à faire pression dans le cadre politique ?*

*Avez-vous reçu un certain type de formation dans ces activités ?*

*Quel organisme a donné la formation ?*

*Qui a financé la formation ?*

**3. Expériences et participation lors d'une consultation ou d'un dialogue avec les Autorités :**

*Avez-vous parfois participé à une consultation/dialogue avec des autorités responsables de la politique des drogues dans votre région/pays ?*

6.

*Ces rencontres ont-elles été physiques ou par Internet ?*

*Ont-elles été formelles ou informelles ?*

*Ont-elles été ponctuelles ou régulières (à quelle fréquence ?)*

*Ont-elles été en rapport avec certains événements particuliers ou réalisées dans un débat général ?*

*La consultation, est apparue à l'initiative de l'administration ou de le vôtre ?*

**4. Impact de la participation :**

*Comment jugez-vous vos expériences générales dans la participation à ces consultations/dialogues ?*

*Avez-vous remarqué un changement dans le comportement/attitude des autorités responsables pour la politique des drogues avant et après la consultation ?*

*Croyez-vous que votre avis a été pris en considération ?*

*S'il n'a pas été pris en compte quelles en ont été les raisons selon vous ?*

*Avez-vous remarqué un changement dans votre propre comportement/attitude avant et après la consultation ?*

*Quels problèmes ou limites avez-vous rencontrés dans votre organisation au moment de prendre part à des consultations ou à des dialogues politiques ?*

*Quels ont été les apprentissages les plus importants ?*

Nous vous remercions de bien vouloir copier les questions et vos réponses dans un email et de les envoyer avant le 18 novembre 2008 à : [info@encod.org](mailto:info@encod.org)

65

Si vous souhaitez recevoir ces questions par email, s'il vous plaît faites-nous le savoir.

E-mail : [info@encod.org](mailto:info@encod.org)

Tel + 32 (0) 3 293 0886/Mob. + 32 (0) 495 122644

Merci beaucoup !

